

**TOUS MOBILISÉS CONTRE
LE CANCER DU SEIN !**

*Octobre
rose*

ACTUALITÉS

Seniors, profitez désormais
de la navette à la demande !

P. 13

DÉCRYPTAGE

Sobriété énergétique :
nos astuces pour faire baisser
la facture

P. 18

JEUNESSE & FAMILLE

La Ville gèle les tarifs
de ses cantines

P. 25



RETOUR EN IMAGES

Au Forum,
les associations
maisonnaises
au rendez-vous

13

ACTUALITÉS

Seniors,
profitez désormais de
la navette
à la demande !



18

DÉCRYPTAGE

**Sobriété
énergétique :**
nos astuces
pour faire baisser
la facture

CADRE DE VIE

Les arbres,
un véritable atout
pour notre ville



30

**SORTIES
CULTURELLES**

**Les livres coups
de cœur**
de cette rentrée littéraire

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

OCTOBRE 2022

Directeur de la publication : Marie France Parrain • **Rédaction en chef :** Solenne Dimofski • **Rédaction :** Solenne Dimofski, Annabelle Coutant • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Dinh, Oulmi, Jacques, Le Nai, et Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P



Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne



Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

La Ville de Maisons-Alfort a été victime d'une attaque informatique le 25 septembre qui a entraîné le blocage des connexions Internet et téléphonique des services municipaux ainsi que les accès au Portail Famille et outils dématérialisés mis à votre disposition.

L'actualité de ces derniers mois fait malheureusement état d'une recrudescence sans précédent de ces « cyberattaques » particulièrement agressives qui mettent à mal tous les systèmes de sécurité - même les plus performants - et qui touchent notamment les collectivités à l'instar des villes de Caen, Vincennes ou Alfortville très récemment, de même que les administrations comme l'Hôpital de Corbeil-Essonnes ou le Pôle universitaire Léonard de Vinci.

Aujourd'hui, je souhaite informer les usagers des services de la Ville sur les conséquences de ce piratage car **les élus de la Majorité Municipale ont toujours entretenu avec les Maisonnais des relations de confiance basées sur la sincérité et la transparence.**

Dès le 25 septembre, la Ville a fait appel à l'Agence Nationale de Sécurité des Services d'Information spécialisée dans le traitement de ces piratages afin qu'un diagnostic soit réalisé sur les serveurs municipaux. Ces derniers ont depuis été acheminés chez un prestataire agréé afin de procéder à la restauration des fichiers endommagés.

La Ville a également déposé une plainte qui est suivie par l'unité de cybercriminalité du Parquet de Paris qui dispose de moyens dédiés.

Au regard du diagnostic établi, il s'avère que certaines données personnelles communiquées par les Maisonnais dans le cadre de leurs relations avec la Ville - inscriptions dans les écoles, les crèches, le conservatoire municipal ou les médiathèques - ont été compromises.

C'est pourquoi, **j'en appelle à la vigilance de chacun** quant à l'utilisation potentiellement frauduleuse qui pourrait être faite de ces données et je vous enjoins également à en informer les organismes et autres administrations comme votre banque ou l'Assurance maladie.

Par ailleurs, alors que ce piratage rend particulièrement difficile le quotidien des agents communaux, **je tiens à vous assurer de leur totale mobilisation, ainsi que celle des élus, pour assurer la continuité du service public et mettre en place toutes les solutions adaptées pour pallier les dysfonctionnements actuels et répondre à vos attentes.**

Être à vos côtés dans le souci constant d'améliorer votre qualité de vie est l'objectif majeur poursuivi par la Majorité. C'est pourquoi je suis très heureuse de vous informer, conformément à nos engagements de mandat, de **la mise en place du service municipal**

de navette gratuite à la demande pour les seniors de plus de 65 ans qui ne disposent pas d'un véhicule. Je sais que ce service était très attendu par nos aînés qui peuvent désormais être véhiculés dans Maisons-Alfort pour aller par exemple chez le médecin, à l'Hôtel de ville, à La Poste, ou dans différentes administrations extérieures. Les modalités d'utilisation de ce nouveau service vous sont détaillées dans ce magazine.

Quant à notre engagement pour une ville plus verte, il se traduit par la **poursuite du programme « 1000 arbres »** dont ont bénéficié de nombreux Maisonnais puisque 367 arbres ont à ce jour été plantés chez des particuliers ou des copropriétés. Je me réjouis du succès de ce programme qui est la preuve que les Maisonnais sont attachés à notre patrimoine arboré et soutiennent nos actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

C'est cette même préoccupation qui guide nos efforts en matière de production d'énergie renouvelable. Au regard du contexte actuel, la Ville est en train de finaliser un plan de sobriété énergétique au sein des bâtiments communaux qui vous sera détaillé prochainement.

A l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la prévention et à la sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein, j'ai tenu à donner une visibilité particulière à cette cause nationale à Maisons-Alfort. Pour celles et ceux qui souhaitent s'y associer des rubans roses sont notamment mis à disposition à l'Hôtel de ville.

UN WEEK-END DÉDIÉ AU PATRIMOINE MAISONNAIS

De nombreuses villes européennes ont profité du troisième week-end de septembre pour rendre leurs monuments accessibles à tous, et Maisons-Alfort n'a pas échappé à la tradition ! Les habitants ont ainsi pu découvrir les lieux qui font la renommée de la ville, notamment l'École nationale vétérinaire d'Alfort et son musée – l'un des plus anciens de France ! – ainsi que deux églises de la commune : Sainte-Agnès et Saint Remi tout en profitant de visites guidées, d'animations, d'expositions et de conférences sur l'histoire et le patrimoine maisonnaï.

De quoi devenir incollable !



Le jardin botanique de l'École vétérinaire.



Le musée Fragonard situé dans l'enceinte de l'EnvA.



L'église Sainte-Agnès.



LE PLEIN D'OUVRAGES DE SECONDE-MAIN !

Les 23 et 24 septembre, la traditionnelle braderie organisée par la médiathèque André Malraux a réjoui les fervents lecteurs et collectionneurs de beaux ouvrages ! Se laissant guider par une couverture, un titre ou le nom d'un auteur, ils ont profité de l'occasion pour choisir patiemment leur futur livre de chevet. Et il y en avait pour tous les goûts et âges : romans, albums jeunesse, BD et même des CD. Une aubaine pour de nombreuses familles venues en quête de livres jeunesse à bas coût. Grâce à cette braderie, au cours de laquelle 5 600 ouvrages ont été vendus, les médiathèques vont pouvoir accueillir les nouveautés de l'année et renouveler leurs collections.



LES ASSOCIATIONS VOUS DÉVOIENT TOUTES LEURS ACTIVITÉS !

Les Maisonnais étaient nombreux au Palais des Sports le 4 septembre dernier à l'occasion du Forum des associations aux côtés du maire, Marie France Parrain, de notre député, Michel Herbillon, du président du département, Olivier Capitanio, et des élus municipaux. Se pressant dans les allées à la recherche de leur prochaine activité de loisirs, ils ont circulé de stand en stand afin d'échanger avec les membres des 70 associations présentes. Pour les plus indécis, les nombreuses démonstrations réalisées par les associations leur ont permis d'arrêter leur choix. Sports, loisirs et culture ont rythmé cette journée !



PARENTS ET ENFANTS À LA RENCONTRE DE LEUR FUTUR BABY-SITTER

Le 10 septembre, l'Espace Loisirs du Centre et les locaux du Bureau Information Jeunesse (BIJ) ont accueilli de nombreux parents en quête d'un ou une baby-sitter pour prendre soin de leurs enfants durant leur absence. Grâce à son service de baby-sitting, qui regroupe de jeunes Maisonnais titulaires du Passeport babysitting, à la recherche d'heures de garde occasionnelles ou régulières, le BIJ accompagne les familles afin qu'elles trouvent la perle rare. Cette rencontre a permis à 65 familles d'échanger avec les jeunes baby-sitters. Des moments constructifs puisque certaines gardes d'enfants ont débuté dès la semaine qui a suivi cet événement !

LES MAISONNAIS POURSUIVENT LEUR ENGAGEMENT POUR LA PLANÈTE !

L'écologie est définitivement au cœur des préoccupations à Maisons-Alfort. Pour preuve, la Faires de l'environnement a de nouveau rencontré beaucoup de succès pour sa 4^e édition ! Après une matinée riche en découvertes lors de la visite de la centrale de géothermie de la ville, la journée s'est poursuivie par un nettoyage des bords de Marne. Puis, les Maisonnais ont rencontré de nombreux professionnels de l'environnement, les équipes des services techniques de la Ville, des associations et partenaires, comme Faune Alfort, la LPO et l'ONF. Grâce aux ateliers pratiques, les participants ont également appris de nouveaux gestes écocitoyens faciles à mettre en œuvre et profité d'un avant-goût de la future Maison de l'Environnement puisque *Mémé Greeny*, entreprise en charge de sa restauration, leur a fait découvrir quelques-unes de ses douceurs. Sans oublier les activités proposées à destination des plus jeunes : tyrolienne, jeux en tout genre, mur d'escalade et course en sacs, preuve qu'écologie et divertissement savent faire bon ménage !





SENIORS

Vous êtes attendus nombreux à la Semaine Bleue !

Ateliers de gym feldenkrais ou « découverte des réseaux sociaux », visites, grand bal ou encore une initiation au swin golf... seniors maisonais,

venez faire le plein d'activités à l'occasion de la Semaine Bleue, « La semaine nationale des retraités et personnes âgées » ! Du 14 au 21 octobre les équipes de l'Office Municipal de la Culture (OMC), en collaboration avec les associations, les théâtres de la Ville, la médiathèque André Malraux et le service des Sports vous ont concocté un programme sur-mesure. À vos agendas !

> Renseignements : INFO-Séniors – 10, rue Bourgelat – 01 45 18 14 42
omc.infoseniors@gmail.com

JEUNES RETRAITÉS

Connaissez-vous les ateliers Tremplin ?

Face à cette nouvelle vie qui démarre, les envies de se lancer dans de nouveaux projets se bousculent accompagnées souvent de nombreuses questions. À destination des retraités depuis six mois et moins d'un an, les ateliers Tremplin, proposés par la Prévention retraite Ile-de-France en lien avec l'Office Municipal de la Culture, sont riches en informations sur les démarches administratives, la santé, ou encore les associations qui pourraient vous intéresser. Une réunion de présentation se tiendra le **17 octobre de 10h à 11h à l'Espace Loisirs du Centre**. Les séances se dérouleront ensuite les 7, 14, 21 et 28 novembre et le 6 février 2023 de 10h à 12h.

> Gratuit, sur inscription auprès d'INFO-Séniors au 01 45 18 14 42

TÉLÉTHON

Mobilisez-vous, devenez bénévoles !

Vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de la prochaine édition du Téléthon qui se déroulera les 2 et 3 décembre prochains ? Devenez bénévoles au sein du comité de Maisons-Alfort ! Une réunion d'information se tiendra le **12 octobre prochain à 20h à l'Espace Loisirs du Centre** ou contactez le **06 61 88 75 30**. Tout volontaire est le bienvenu !

BONNES AFFAIRES

Participez à la prochaine Foire aux jouets

La chambre de votre enfant regorge de jouets qu'il a délaissés depuis un certain temps déjà ? C'est le moment de faire du tri ! Donnez-leur une seconde vie lors de la traditionnelle Foire aux jouets organisée par l'Office Municipal de la Culture (OMC) le **27 novembre de 9h à 13h**. Les inscriptions débiteront à compter du **9 novembre à partir de 18h à la Maison Pour Tous Pampidou, située 12 rue Georges Gaumé**. L'occasion non seulement de contribuer à une consommation plus vertueuse tout en permettant à d'autres parents de faire plaisir à petit prix.

> Renseignements au 01 41 79 19 65



CERCLE VERTUEUX

Avec Répar'vélo, apprenez à entretenir votre vélo !

Enfourcher votre vélo est devenu une habitude du quotidien mais vous ne maîtrisez pas encore les bons gestes pour l'entretenir ? Les deux prochains ateliers Répar'Vélo, proposés par l'association Pluriels 94/Echo 94, sont faits pour vous ! Rendez-vous le **12 octobre de 16h à 19h au pied des tours Carnot (56, rue Carnot)** dans le quartier des Juilliottes et le **15 octobre de 10h à 13h à l'Espace Loisirs Charentonneau (122, rue Roger François)**.

11 NOVEMBRE

Anciens combattants, inscrivez-vous au banquet

Si vous êtes un ancien combattant mais que vous n'êtes pas affilié à une association, faites-vous connaître auprès de la mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'ancien combattant. Vous pourrez ainsi être convié au banquet organisé par la Ville pour les anciens combattants dans les salons du Moulin Brûlé, à l'occasion des cérémonies commémorant le 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

> Secrétariat général du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. 01 43 96 77 11

EMPLOI

La Ville de Maisons-Alfort recrute !

Auxiliaires de puériculture, agents d'entretien, jardiniers, agents de la police municipale... La Ville recrute dans de nombreuses filières, technique, administrative, médico-sociale, l'animation mais aussi culturelle. À la clef, une grande diversité de métiers dans un cadre professionnel dynamique, varié et porteur de projets. Pour postuler, vous pouvez envoyer votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation directement sur le site internet de la Ville, **maisons-alfort.fr**, ou par courrier à l'adresse suivante : **Madame le Maire Hôtel de ville – 118, avenue du Général de Gaulle – 94700 Maisons-Alfort**.



Octobre Rose : tous mobilisés

Cette année, la Ville de Maisons-Alfort s'engage dans la campagne nationale du grand public au dépistage de cette maladie.

Octobre Rose, la naissance d'un mois de sensibilisation

Importé des Etats-Unis où le concept existe depuis 1985, Octobre Rose naît en France en 1994 sous l'égide de la société Estée Lauder et du magazine *Marie-Claire*, qui fondent ensemble l'association *Le Cancer du sein, parlons-en!*, connue désormais sous le nom de *Ruban Rose*. L'objectif ? Lever des fonds pour la

recherche et sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage à travers notamment l'organisation d'événements tout au long du mois d'octobre partout en France. Aujourd'hui, Octobre Rose s'est exporté dans le monde, devenant le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein.

Le dépistage : parlons-en !

Se faire dépister, à quoi ça sert ?

Chaque année, le cancer du sein touche près de 60 000 femmes, ce qui en fait le cancer le plus fréquent en France et le plus mortel pour les femmes. Toutefois, il est l'un des cancers que l'on guérit le mieux aujourd'hui. Ainsi, une détection précoce, avant l'apparition de symptômes augmente les chances de guérison à 99% à horizon 5 ans. C'est pourquoi, il est primordial de se faire dépister régulièrement. De plus, les traitements en sont d'autant moins lourds et longs.

« Il n'y a pas de questions « bêtes ». Le dépistage ne doit pas être un tabou et il peut vous sauver la vie. C'est pourquoi, il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. »

Quels examens à quel âge ?

■ **À partir de 25 ans** : un examen clinique de vos seins par un professionnel de santé est recommandé tous les ans. **Il peut être réalisé par votre médecin généraliste, gynécologue ou sage-femme.** De votre côté, restez vigilante : vous êtes votre meilleur atout et connaissez votre corps mieux que personne ; observez vos seins régulièrement afin de repérer tout changement inhabituel et n'hésitez pas à apprendre l'autopalpation.

■ **De 50 à 74 ans** : 80% des cas se déclarent après 50 ans, c'est pourquoi un dépistage organisé à l'échelle nationale a été mis en place par les autorités de santé. Entièrement pris en charge sans avance de frais, il prend la forme d'un courrier d'invitation envoyé tous les deux ans par l'Assurance maladie qui recense la liste des radiologues agréés près de chez vous. Il vous suffit ensuite de prendre rendez-vous.

■ **À partir de 75 ans** : ces bornes d'âge, de 50 à 74 ans, ont été définies en tenant compte des bénéfices et des limites

d'un dépistage du cancer du sein réalisé tous les deux ans. C'est pourquoi, après 74 ans, les femmes ne reçoivent plus d'invitation. Si c'est votre cas, il vous est recommandé de vous rapprocher de votre médecin traitant pour déterminer la modalité de surveillance la plus adaptée à votre situation.

En cas de risque élevé, une prise en charge spécifique vous sera proposée selon votre situation par votre médecin ou gynécologue.

Les signes qui doivent vous alerter

S'il est normal que l'aspect de vos seins évolue au fil des ans, restez attentive à des changements qui vous sembleraient inhabituels, à savoir :

- L'apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou l'aisselle
- Une modification de la peau du sein, du mamelon ou de l'aréole
- Des changements de forme
- Un écoulement, un suintement

Comment se déroule concrètement le dépistage organisé du cancer du sein de 50 à 74 ans ?

Il consiste en une **mammographie associée à un examen clinique des seins** pratiqués par un médecin radiologue. Afin de ne pas passer à côté d'une éventuelle anomalie, une **double lecture des résultats de la mammographie est systématiquement effectuée** par deux radiologues. Ainsi, vous recevez les premières conclusions à la fin de l'examen et les résultats définitifs après relecture vous sont ensuite envoyés par courrier. En cas de suspicion d'une anomalie, un bilan est prescrit auprès d'une équipe spécialisée pour des examens complémentaires.

Où se faire dépister près de chez vous ?

• Centre d'imagerie médicale

21 avenue Gambetta à Maisons-Alfort

Radiologues agréés pour le dépistage organisé

Tél. 01 43 78 69 44

• Hôpital Gustave Roussy – 114 rue Edouard Vaillant à Villejuif

Centre de référence dans la lutte contre le cancer

Prise du 1^{er} RDV directement en ligne ou par téléphone

au 01 42 11 64 33

**Pour 910 femmes sur 1 000, aucune anomalie n'est détectée durant ce dépistage.
Examen remboursé à 100%, sans aucune avance de frais**

és contre le cancer du sein !

tionale Octobre Rose, mois dédié à la prévention et à la sensibilisation
ie qui touche près de 60 000 femmes par an.

À Maisons-Alfort, toutes et tous engagés !

Tout au long du mois d'octobre, un ruban rose habillera Maisons-Alfort en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Découvrez les événements et autres initiatives qui vous sont proposés.

■ L'Hôtel de ville se pare de rose

C'est devenu une marque de soutien dans le monde entier. Cette année, la Ville de Maisons-Alfort se joint à ce mouvement de soutien international et éclairera la façade de l'Hôtel de ville en rose tout au long du mois d'octobre afin de sensibiliser le plus grand nombre.

■ Vous aussi, épinglez votre ruban !

Comme vos élus municipaux, vous aussi, venez marquer votre soutien en épingleant sur vos vêtements un ruban rose, symbole de la lutte contre le cancer du sein. Des rubans sont mis à votre disposition à l'accueil de la mairie – 118 avenue du Général de Gaulle – ainsi que dans les Maisons de quartier jusqu'au 31 octobre. Il suffit de vous servir !

■ Un stand pour s'informer sur vos marchés

À l'initiative de l'Office Municipal de la Culture, des professionnels de santé seront présents sur les marchés du

Centre-ville les vendredis 14 et 21 octobre et de Charentonneau les mercredis 12 et 19 et le samedi 15 octobre de 10h à 12h afin d'échanger sur le sujet et répondre à vos questions.

■ Apprenez l'autopalpation

En parallèle, une initiation à l'autopalpation sera également proposée aux personnes intéressées. Adressez-vous pour ce faire aux équipes présentes sur les deux stands lors de ces matinées de sensibilisation.

■ La sélection sur-mesure de vos médiathécaires

Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin et s'informer sur le cancer du sein, les médiathécaires de la Ville ont sélectionné pour vous divers ouvrages et documents qui traitent du sujet. À découvrir sans plus tarder à la médiathèque André Malraux.



Pour aller plus loin

Les sites internet de la **Ligue contre le cancer** et de l'**association Ruban Rose** regorgent d'informations (articles, podcasts, vidéos...).

📄 <https://cancersdusein.e-cancer.fr / cancerdusein.org>

Pour faire un don en toute sécurité

Ligue contre le cancer : <https://don.ligue-cancer.net>

L'association Ruban Rose : www.cancerdusein.org

Le saviez-vous ?

Le cancer du sein touche également les hommes, à hauteur de 1% des cas. Les symptômes sont identiques à ceux des femmes, il ne faut donc pas hésiter à consulter en cas de doute.

Le ruban rose comme symbole

Il est le symbole de la lutte contre le cancer du sein. Ce ruban rose que l'on épingle à ses vêtements chaque année en octobre afin de marquer son soutien. Déjà symbole de la lutte contre le virus du Sida par sa couleur rouge, il est repris – en rose cette fois - par Alexandra Penney, rédactrice en chef du magazine américain *Self* en 1992 et son amie, Evelyn Lauder, pour marquer le combat contre le cancer du sein. Devenu symbole international, le rose habille aujourd'hui les plus grands monuments du monde chaque mois d'octobre : le Duomo de Milan, le Christ Rédempteur à Rio de Janeiro ou encore l'Empire State Building à New-York.

Rencontre avec Angelica Conversano, Maisonnaise, cancérologue spécialisée en chirurgie du sein, reconstruction mammaire à l'hôpital Gustave Roussy.



« Les patientes guérissent, elles vivent sur le long terme et il faut qu'elles vivent bien. »

Quand faut-il se faire dépister ? Toutes les femmes sont-elles concernées par le dépistage ?

Dans tous les congrès médicaux sur le sujet, cela fait l'objet de discussions. Partout dans le monde, l'âge est le seul élément pris en compte pour inviter les femmes à passer une mammographie. En France, il existe le dépistage organisé à destination des femmes de 50-74 ans, tous les deux ans. Ce dépistage à grande échelle permet de « rattraper » toutes les patientes. Mais il y a aussi toutes les femmes qui réalisent des examens individuellement, celles qui sont davantage à risque et ont donc un suivi particulier. Pour les femmes qui ont des antécédents familiaux par exemple, le dépistage est généralement réalisé 5 ans avant l'âge où s'est déclarée la maladie chez leur proche. Il existe également l'étude « MyPeBS », à laquelle participe l'hôpital Gustave Roussy, qui consiste en un dépistage personnalisé qui permet d'élargir cette « sélection » unique par l'âge avec l'inclusion d'autres

facteurs (statut hormonal, antécédents, densité de la glande mammaire...). À l'issue de l'étude, les femmes sont classées selon le niveau de risque de développer la maladie et un suivi personnalisé leur est conseillé. Cette étude est très précieuse pour nous médecins, car à terme elle va nous permettre de mieux anticiper et combattre la maladie. Nous allons en effet pouvoir disposer de données de plus en plus précises afin d'améliorer notre manière d'appréhender le dépistage.

L'autopalpation est-elle un premier moyen efficace d'être vigilant ?

Parfois, même en réalisant un dépistage régulièrement, selon l'histoire de chaque femme, cela peut encore être insuffisant. C'est pourquoi, il est important de pratiquer l'autopalpation. Il existe aujourd'hui de nombreuses ressources pour apprendre les bons gestes, notamment sur les sites internet des hôpitaux. Souvent les femmes pensent à tort que l'apparition d'une rougeur ou d'un eczéma n'est qu'un simple problème dermatologique. **Or, dès que vous constatez une altération sur vos seins, le bon réflexe c'est de consulter un gynécologue et de faire une échographie de contrôle.**

Quels sont les facteurs favorisant la maladie ?

Nous savons aujourd'hui que les facteurs génétiques, ainsi que l'environnement jouent tous deux un rôle. Cependant, il n'a pas encore été établi une corrélation directe entre le style de vie (consommations d'alcool, de tabac, obésité...) et l'apparition du cancer du sein comme c'est le cas pour le cancer des poumons et le tabac par exemple.

Où en sont aujourd'hui la prise en charge et le traitement du cancer du sein ?

Ces dernières années, il y a eu de grandes avancées, notamment dans la manière d'appréhender les traitements. Désormais, nous sommes dans une désescalade thérapeutique dont l'objectif est de préserver la qualité de vie de la patiente. Le cancer du sein est un cancer qui se guérit, donc il est important de comprendre en tant que soignants qu'elle sera la qualité de vie après guérison de nos patientes. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous diminuons l'agressivité des traitements tout en maintenant une bonne prise en charge afin que nos patientes vivent correctement, sans trop de séquelles. Aujourd'hui, nous faisons tout pour que la patiente soit bien dans l'ensemble de son parcours de soins et après, une fois guérie.

Mettez toutes les chances de votre côté !

- 59 000 nouveaux cas détectés par an
- 1 femme sur 8 y sera confrontée au cours de sa vie
- 12 000 décès par an en France
- 2,5 millions de femmes se font dépister chaque année, et vous ?
- 80% des cas se déclarent après 50 ans
- Tous les 2 ans, une mammographie 100% gratuite est proposée aux femmes de 50 à 74 ans
- Jusqu'à 21% des décès par cancer du sein évités grâce au « dépistage organisé » précoce
- 99% de chances de guérison à 5 ans pour un cancer détecté à un stade précoce
- Le cancer du sein touche 1% des hommes

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

De nouvelles aides départementales pour un retour vers l'emploi simplifié



Le département du Val-de-Marne accompagne les allocataires du RSA dans leur reprise d'emploi.

Afin de faciliter la reprise d'activité des allocataires du RSA – Revenu de Solidarité Active – le département du Val-de-Marne, comme son président, Olivier Capitanio, s'y était engagé, a lancé cet été son «kit de retour à l'emploi». L'objectif ? Permettre aux allocataires du RSA de sortir durablement de la précarité en leur donnant tous les outils nécessaires. En effet, le retour à l'emploi s'accompagne souvent de frais annexes qu'il n'est pas toujours aisé de couvrir. Transport, équipement, garde d'enfants... ces nouveaux frais s'ajoutent subitement aux dépenses quotidiennes alors même que le retour vers l'emploi occasionne l'arrêt du versement des aides sociales.

Deux dispositifs aux objectifs différents

Le «kit de retour à l'emploi» comprend deux niveaux d'aide, afin de couvrir à la fois les frais ponctuels (achat de matériel professionnel, frais de garde d'enfants, utilisation d'un véhicule, etc.) et les dépenses quotidiennes. L'aide au quotidien consiste en un versement de 150 euros durant deux mois et peut être demandée directement par le bénéficiaire du RSA, par le biais d'un formulaire. L'aide spécifique peut quant à elle atteindre une valeur maximale de 750 euros. Elle est versée sur présentation d'un devis par le référent de l'allocataire.

Qui peut bénéficier de ces aides ?

Ce «kit de retour vers l'emploi» est ouvert à tous les allocataires du RSA val-de-marnais en reprise d'emploi. Pour en bénéficier, il vous faudra néanmoins remplir certaines conditions : occuper un emploi en CDI ou en CDD d'au moins trois mois, quel que soit le secteur d'activité, et travailler au minimum 16h par semaine. Cet accompagnement est ouvert à chaque membre d'un couple allocataire du RSA et peut être cumulé avec les autres aides du Fonds unique de solidarité du département.

> Pour aller plus loin : valdemarne.fr

MOBILITÉ

Le BIJ aux côtés des étudiants maisonçais, même à l'étranger !

Comme dirait l'adage, les voyages forment la jeunesse, d'autant plus lorsqu'on a l'opportunité de partir étudier à l'étranger, et de se constituer ainsi un solide bagage pour l'avenir. C'est pourquoi, pour encourager cette expérience, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) propose aux étudiants et aux apprentis une aide à la mobilité. D'un montant de 150 euros par mois durant six mois au maximum, cette bourse est accordée aux jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent étudier ou effectuer un stage à l'étranger. La somme allouée est calculée selon la durée du séjour, sans aucune condition de ressources. Pour en bénéficier, le séjour d'études choisi doit impérativement s'inscrire dans le cadre d'un dispositif européen ou international.

Comment effectuer ma demande ?

Cette bourse peut être sollicitée à deux reprises par un jeune au cours de son parcours scolaire ou universitaire. La demande doit être réalisée avant le départ à l'étranger, auprès du BIJ. Un dossier doit d'abord être retiré puis complété avant d'être remis au BIJ. Une fois sur place, l'étudiant devra fournir une attestation d'arrivée dans son établissement ou son entreprise d'accueil, qui précisera les dates exactes du séjour. Ce n'est qu'une fois ce document remis que la bourse pourra être versée.



> Retrouvez l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site internet de la Ville, rubrique

« Jeunesse – Familles », « Bourse pour l'étranger ».

Bureau Information Jeunesse

6 bis avenue de la République. Tél : 01 49 77 80 38.

info.j@bij-maisons-alfort.com

OFFICE NATIONAL DES FÔRETS

Son nouveau siège social installé à Maisons-Alfort

Les élus locaux et notre député lors de la visite organisée au sein du nouveau siège de l'Office National des Forêts (ONF).



Dès l'entrée, le bois est mis à l'honneur rendant l'ensemble très esthétique et qualitatif.

La structure inspirée de la forêt et des arbres a de quoi impressionner. Installé sur le campus de l'École nationale vétérinaire, le nouveau siège de l'Office National des Forêts (ONF) accueille depuis l'été ses 365 collaborateurs autrefois répartis sur deux sites (à Paris et à Montreuil). « *Cet univers universitaire et l'esprit de communauté qui en découle sont très appréciés des équipes* », affirme le directeur général par interim de l'ONF, Olivier Rousset. Un partenariat salué par notre député, Michel Herbillon à l'occasion d'une visite organisée sur place le 29 août dernier : « *L'implantation, au sein de Maisons-Alfort et du campus de l'EnvA de ce grand établissement qu'est l'ONF témoigne de l'attractivité du département du Val-de-Marne et de notre commune.* » De son côté, le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, a rappelé les liens de longue date qui unissent notre Ville à l'institution, notamment les actions pédagogiques organisées dans le cadre du projet écocitoyen, par les forestiers de l'ONF dans les forêts du Val-de-Marne, ou encore de la participation de l'Office à la « *Faites de l'environnement* ».

La part belle au bois et un fonctionnement écoresponsable

Dès l'entrée dans le bâtiment de 7 600 m², le bois est mis à l'honneur : la banque d'accueil réalisée à partir d'un robinier présent sur le site, les pavés de chêne au sol, et

lorsque nous levons les yeux, diverses essences de bois qui agrémentent esthétiquement le lieu. Au-delà d'utiliser plus de 80% de bois pour sa construction, la démarche va plus loin. « *Ce bois (épicéa, pin sylvestre, douglas, chêne, hêtre...)* est issu des forêts domaniales de l'Est et du Centre de la France, gérées durablement par l'ONF, c'est exclusivement du circuit-court, explique Olivier Rousset. *Nous avons également à cœur de mettre en valeur le savoir-faire français.* » Dans son fonctionnement quotidien, là encore, tout a été conçu pour respecter l'environnement : des éclairages 100% LED, du chauffage fourni par le réseau de géothermie de la ville ainsi que de l'air rafraîchi et non climatisé. Sur les toits et la terrasse, les 600 m² de panneaux photovoltaïques fournissent une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement du bâtiment. Résultat ? Un espace moderne, épuré et fonctionnel qui a réussi le pari d'allier qualité esthétique et écologique, tout en étant adapté aux nouveaux usages du monde professionnel : travail collaboratif, réunions à distance, dématérialisation... « *Cette nouvelle organisation de notre espace de travail nous ouvre également de nouvelles possibilités et façons de vivre le travail* », affirme l'une des cadres de l'ONF.

NOUVEAU SERVICE

Seniors, profitez désormais de la navette à la demande !



Le minibus qui effectue les déplacements à la demande compte 8 places.

Vous avez rendez-vous chez votre médecin, avez des démarches administratives à réaliser ou souhaitez tout simplement vous rendre en mairie mais ne disposez pas d'un véhicule personnel pour ces déplacements ? **Profitez dès à présent du service municipal gratuit de navette à la demande !** « S'inscrivant dans le cadre du projet mandat 2020-2026, ce nouveau service était très attendu de nos aînés dont la mobilité peut se trouver entravée par l'absence d'un moyen de transport personnel », explique la maire-adjointe à l'Action sociale, la solidarité et aux retraités, Marie-Laurence Beyo. Pilotée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville, et assurée par les équipes du garage municipal, cette nouvelle offre de transport sur-mesure vient ainsi en complément du service de navettes qui desservent actuellement les deux marchés de la commune – Centre-ville et Charentonneau – ainsi que le cimetière intercommunal situé à Valenton, qui est lui-même étendu.

À qui s'adresse ce service ?

Il s'adresse à tous les Maisonnais âgés de 65 ans et plus ainsi qu'à celles et ceux de plus de 50 ans dont la mobilité se trouve réduite. Entièrement gratuit, le service municipal de navette à la demande est exclusivement réservé aux Maisonnais.

Bon à savoir : afin d'assurer la sécurité des usagers, les personnes présentant une pathologie qui nécessite un transport médical ou une prise en charge spécifique ne pourront pas bénéficier de ce nouveau service.

Quels sont les lieux desservis à la demande ?

À Maisons-Alfort, sont desservis à la demande les lieux suivants :

- L'Hôtel de ville et ses annexes (services techniques...), bâtiments et équipements municipaux ;

- Les bureaux de Poste ;
- Administrations publiques (centre des finances publiques, Urssaf...)
- Les deux gares RER et les stations de métro ;
- Les professionnels de santé de Maisons-Alfort exclusivement (médecins, infirmiers...);
- Les structures médicales de Maisons-Alfort exclusivement (opticiens, audioprothésistes, pharmacies...);
- Les établissements médicalisés spécialisés (Simone Veil, Le Temps des Roses, Médicis et le foyer d'accueil médicalisé aux Planètes) et les résidences seniors (du Soleil, Maryse Bastié, Les Arcades).

En dehors de Maisons-Alfort :

- Administrations publiques (CAF, CPAM, préfecture du Val-de-Marne, ...)

Comment en bénéficier ?

Ce service est assuré tous les jours **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf jours fériés, mercredis et vendredis matin**, jours réservés aux navettes « marchés » et les jeudis après-midi, jours réservés à la navette qui dessert le cimetière intercommunal situé à Valenton.

La réservation est obligatoire, à effectuer auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville, au minimum 7 jours avant, par téléphone au 01 43 96 77 04 (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30). Toute demande réalisée au-delà de ce délai donnera lieu à une mise sur liste d'attente. Nous attirons votre attention sur le fait que ce service est un service public qui doit pouvoir bénéficier au plus grand nombre : ainsi, nous vous remercions de faire preuve de civisme et de nous avertir de toute annulation au plus tard la veille ou le matin avant 9h, celle-ci devant être justifiée.

JUMELAGE

Une visite placée sous le signe des retrouvailles



Marie France Parrain et Bruno Bordier aux côtés des représentants des autres villes jumelées avec Moers et du maire de Moers, Christoph Fleischhauer.

Le Covid et la crise sanitaire avaient mis entre parenthèses la belle amitié de longue date entre notre ville et celle de Moers en Allemagne, avec laquelle Maisons-Alfort est jumelée depuis 56 ans. Fin août, notre maire, Marie France Parrain et le maire-adjoint au jumelage, Bruno Bordier, ont ainsi répondu à l'invitation du maire de Moers, Christoph Fleischhauer et se sont rendus en Allemagne pour un séjour de retrouvailles. Pour l'occasion, l'ensemble des villes avec qui est jumelée Moers (Ramla en Israël, Knowsley en Grande-Bretagne...) étaient conviées et ont assisté aux festivités de « Moers Klingt » ainsi qu'à un concert de célébration donné avec l'Orchestre national symphonique des jeunes d'Ukraine. Un moment symbolique qui a fini de sceller ces retrouvailles attendues.

Willkommen !

Le 21 octobre, ce sera au tour des familles maisonnaises de se rendre chez nos voisins d'outre-Rhin dans le cadre des traditionnelles rencontres du jumelage organisées alternativement entre Moers et Maisons-Alfort tous les deux ans. Un voyage pour lequel les familles sont impatientes de s'embarquer aux côtés de nos élus. En effet, au fil des ans, des liens forts d'amitié se sont noués entre Moersois et Maisonnais à l'occasion de ces rencontres qui sont autant d'occasions de visites culturelles, de partage et de découvertes.

HOMMAGE

Wilhelm Brunswick nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du maire honoraire moersois Wilhelm Brunswick le 1^{er} septembre dernier. Une annonce d'autant plus brutale qu'il se tenait aux côtés de nos élus quelques jours plus tôt à Moers lors de leur séjour. Dernier maire bénévole de la commune de 1978 à 1999, il était particulièrement attaché aux échanges qui unissent nos deux communes, initiant également les partenariats qu'entretient encore aujourd'hui Moers avec les villes de Knowsley en Angleterre, Ramla en Israël et La Trinité au Nicaragua. Européen convaincu, profondément humaniste, Wilhelm Brunswick a beaucoup œuvré à la pérennité des liens d'amitié qui unissent Moers à notre ville pendant son mandat de maire-adjoint puis de maire et bien au-delà.

Un lien fort avec Maisons-Alfort

« Il a participé de façon concrète à la construction de l'Europe en faisant fructifier et en développant les relations entre nos deux villes, entre les élus et entre les familles », abonde notre maire, Marie France Parrain. Il a été de tous les événements marquants célébrés à Moers comme à Maisons-Alfort, notamment les 20^e, 30^e, 40^e et 50^e anniversaires de notre jumelage, célébrés dans la fraternité et l'amitié. « Wilhelm Brunswick a été un artisan essentiel aussi bien de la construction européenne que de cette belle aventure entre Maisons-Alfort et Moers depuis plus de 56 ans maintenant », affirme notre député, Michel Herbillon dont les liens avec l'ancien maire allemand sont toujours restés forts. En septembre 2016, il était ainsi présent aux côtés du député-maire, Michel Herbillon, lors de la signature avec le maire de Moers, Christoph Fleischhauer de la charte de réaffirmation du jumelage entre nos deux villes à l'occasion du 50^e anniversaire. La Ville de Maisons-Alfort adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.



Notre député Michel Herbillon aux côtés des anciens maires de Moers Rafael Hofmann, Norbert Ballhaus et Wilhelm Brunswick lors des 40 ans du jumelage.

ÉCOLE VÉTÉRAIRE

À l'Agora, les étudiants font leur rentrée

Début septembre, eux aussi ont fait leur rentrée : les 850 étudiants de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) ont pris place dans l'Agora, le nouveau centre névralgique du campus dont la construction s'est achevée l'été dernier. Alliant modernité et histoire, l'Agora - bâtie sur les fondations du bâtiment Abel Brion - intègre ainsi à la fois la façade originelle datant de 1928 et remarquable par son caractère Art Déco, mais également les briques de l'ancien site.

Renforcer les interactions entre élèves, enseignants et la direction

Dernière étape d'une restructuration d'ampleur qui aura duré sept ans dans le cadre d'un contrat de plan Etat-Région Ile-de-France, l'Agora concentre désormais dans ses 3 500 m² étudiants, enseignants et personnel administratif qui arpentent chaque jour ses trois amphithéâtres (deux de



Les étudiants de l'EnvA ont fait leur rentrée dans l'Agora, nouveau centre névralgique de l'école.

250 places et l'un de 90), ses salles de cours modulables, de simulation médicale et ses espaces de coworking et de convivialité nichés aux quatre coins du bâtiment. Née de la volonté de créer un véritable lieu central de vie sociale qui réunirait l'ensemble des acteurs qui font vivre l'école, l'on ne peut que constater que le pari est réussi.

FÊTE DE LA SCIENCE

Un voyage « de la Terre à l'Univers »

Et si vous deveniez de vrais scientifiques le temps de quelques semaines ? Du 22 octobre au 16 novembre, place à la Fête de la Science ! L'Office Municipal de la Culture (OMC) vous propose de nombreux rendez-vous et ateliers **sur le thème « De la Terre à l'Univers »**. À ne pas manquer !

À la découverte du système solaire...

Du **22 octobre au 16 novembre**, percez les secrets du système solaire en gardant les pieds sur Terre (en accès libre) :

- Balade à l'échelle du système solaire, sur les bords de Marne. **Départ à la passerelle du Barrage – Quai Fernand Saguet.**
- Exposition à ciel ouvert « Le système solaire », réalisée par l'Observatoire de Paris.
 - **Maison Pour Tous d'Alfort** – 1, rue du Maréchal Juin
 - **École Condorcet** – Grilles de l'avenue de la République
 - **CSC Liberté** – 59, avenue de la Liberté et 5, rue de Berne



La Fête de la Science se déroulera du 22 octobre au 16 novembre à Maisons-Alfort.

... et de l'espace !

Au-delà de l'observation, la science c'est aussi de la manipulation ! Découvrez diverses activités et manipulations scientifiques qui traiteront du système solaire ainsi que d'autres notions liées à l'espace. Elles seront accompagnées par l'exposition « **Questions d'espace** », conçue par le Centre National d'Études Spatiales et par des maquettes mises à disposition par le Campus Spatial de l'Université Paris-Est Créteil.

Animations accessibles à partir de 5 ans, rendez-vous à :

- **L'Espace Loisirs Charentonneau – 122, rue Roger François** : les 24 et 25 octobre, de 14h à 17h et les 26 octobre et 12 novembre de 10h à 13h puis de 14h à 17h.
- **La Maison Pour Tous Pompidou – 12, rue Georges Gaumé** : les 3 et 4 novembre de 14h à 17h et le 5 novembre de 10h à 13h puis de 14h à 17h.
- **La Maison Pour Tous d'Alfort – 1, rue du Maréchal Juin** : le 9 novembre de 10h à 13h puis de 14h à 17h.

Allez encore plus loin avec la recherche spatiale

Le 16 novembre, pour clôturer ces belles semaines de la science, la conférence « **La vie a-t-elle pu apparaître ailleurs que sur la Terre ?** » (à partir de 10 ans) proposée par le Campus Spatial de l'université Paris-Est Créteil et le laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques, viendra faire un état des lieux de nos connaissances et des recherches actuelles dans notre système solaire voire même au-delà.

> **Lycée Eugène Delacroix – 5, rue Pierre et Marie Curie à 14h30**

Inscriptions et renseignements auprès de l'OMC au **01 41 94 12 50** ou par e-mail à omc.maisonsalfort@gmail.com

Sobriété énergétique

L'heure n'est plus à la réflexion mais à l'action. Face à la flambée des énergies, collectivités et particuliers, nous sommes tous appelés à réduire notre consommation globale de 10% à l'échelle nationale. Pour vous aider,



D'importants travaux de rénovation énergétique ont été réalisés par Maisons-Alfort Habitat au sein de la résidence Berlioz III, située au 70/72 rue Victor Hugo.

À Maisons-Alfort, un engagement de longue date qui se renforce

Face au contexte actuel qui nous invite tous à un effort de sobriété énergétique sans précédent et à faire évoluer nos habitudes de consommation, la Ville de Maisons-Alfort, engagée de longue date dans la transition énergétique, compte bien poursuivre ses efforts en la matière.

■ Une attention particulière portée à la rénovation thermique des équipements publics

En effet, la Ville a toujours mené une politique de maîtrise des ressources et des énergies, tant dans la gestion quotidienne de ses équipements publics que dans la mise en œuvre d'un important programme de rénovation énergétique de ces mêmes bâtiments communaux ainsi que de ses logements sociaux. Cet entretien régulier de l'ensemble des équipements publics couplé à ces rénovations d'ampleur permet ainsi de garantir une maîtrise permanente des énergies utilisées.

Parmi les améliorations thermiques apportées ces dernières années, l'on peut notamment citer le remplacement des fenêtres et menuiseries par des ouvrages à haute performance énergétique dans les écoles, ainsi que les travaux menés par Maisons-Alfort Habitat, le bailleur social de la ville, des résidences Berlioz ou encore des Planètes.

En parallèle, les normes Haute Qualité Environnementale sont prises en compte comme référence dans la réalisation de tous nouveaux projets, à l'image du centre de loisirs Busteau (2018), du gymnase des Juilliottes (2020), des logements sociaux ou encore de la future Maison de l'Environnement en cours de finalisation.

Des ressources préservées au quotidien

■ Ville pionnière en matière de géothermie

Cet attachement à la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie a débuté par une prise de conscience précoce face au réchauffement climatique qui se profilait déjà il y a 30 ans : la Ville décide alors de miser sur une énergie propre et renouvelable, la géothermie. Aujourd'hui, cette énergie non seulement propre et renouvelable mais également peu coûteuse au regard des sources d'énergie « classiques » (gaz, électricité) couvre les besoins en énergie de 40% des logements de la commune, ainsi que de nombreux bâtiments communaux et publics : l'Hôtel de ville, le théâtre Claude Debussy, des groupes scolaires, le gymnase des Juilliottes, le centre aquatique Arthur Hévette, et plus récemment, le nouveau siège de l'Office National des Forêts (ONF) qui vient de s'installer au sein du campus de l'Ecole vétérinaire.

... : tous impliqués !

Face aux prix de l'énergie, la sobriété est de mise. Etat, entreprises, réduire la consommation énergétique avec pour ligne de mire une économie d'énergie. Pour réussir dans cette tâche, retrouvez nos astuces et conseils.

■ Produire davantage d'énergie propre

Dans la continuité de ses actions en faveur de la transition écologique, la Ville a installé des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école élémentaire Charles Péguy sur une surface de 640 m² et de la maternelle Hector Berlioz sur une surface de 1 000 m². L'énergie propre qui y est produite est ainsi redistribuée dans le réseau électrique permettant ainsi à la Ville de développer la production d'énergies renouvelables sur Maisons-Alfort. Souhaitant s'engager davantage dans la production d'énergie renouvelable, la Ville a signé au printemps dernier une convention avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) afin de déployer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments et équipements publics afin de créer, à terme, une véritable ferme solaire urbaine sur la commune.

■ Une gestion raisonnée de l'eau

Pour une meilleure gestion de l'eau, la Ville s'est dotée d'une centrale informatique qui permet d'adapter les quantités et horaires d'arrosage automatique dans les espaces verts. Grâce à ce système, la Ville a déjà réalisé plus de 30% d'économies d'eau depuis 2011. De plus, grâce à la technique du paillage employée par les équipes des Espaces Verts, des économies d'eau non négligeables sont réalisées chaque année, grâce aussi au réemploi, une fois l'eau traitée, de l'eau provenant du centre aquatique Arthur Hévette, pour le nettoyage des rues et trottoirs. Afin de maîtriser la consommation d'eau potable, toutes les écoles communales ont été dotées de limiteurs de débit sur les points de puisage utilisés par les enfants.

■ Un éclairage public déjà peu énergivore

En 2017, la Ville a finalisé un grand programme de modernisation de l'éclairage public qui a consisté à installer 3 860 nouveaux candélabres du modèle « Abeille », qui sont non seulement moins énergivores mais également qui diffusent une meilleure lumière pour plus de sécurité. Cette évolution a déjà permis la réalisation de 30% d'économies d'énergie. En parallèle, les ampoules incandescentes sont progressivement remplacées par des éclairages LED (ampoules basse consommation) beaucoup moins énergivores et à l'intensité ajustable selon la saison et les besoins. À noter également que l'ensemble des décorations de Noël est équipé d'ampoules LED.

Les efforts se poursuivent cet hiver

Face à la situation internationale de crise de l'énergie, la municipalité a établi un plan de sobriété énergétique qui consiste à réduire la température du chauffage d'un degré dans les équipements publics lorsque l'usage le permet – exclusion faite des écoles maternelles et des crèches –, à augmenter ses investissements pour accélérer la transition écologique des bâtiments communaux et à renforcer la sensibilisation auprès de l'ensemble des agents municipaux aux bons gestes de sobriété à adopter. Dans le cadre de ce plan, les investissements permettront d'optimiser le confort thermique des équipements.



En plus des panneaux solaires installés sur les toits de deux écoles, la Ville a signé une convention pour la création d'une ferme solaire urbaine.

Gaz, eau, électricité : nos astuces pour faire baisser la facture

Cuisine, salon, salle de bains... il existe de nombreux gestes simples facilement applicables dans son quotidien qui mis bout à bout permettent de réaliser des économies non négligeables tout en contribuant à préserver la planète. Un effet papillon doublement positif!



Le chauffage

- Le baisser de 1°C, c'est réduire de 7% sa consommation d'énergie
- Pensez aussi à le réduire en cas de courte absence et à le mettre hors gel en cas d'absence prolongée
- Privilégiez un thermostat programmable selon vos besoins et réalisez jusqu'à 15% d'économies
- Ne couvrez pas vos radiateurs et purgez-les régulièrement
- Grâce à l'entretien annuel de la chaudière, c'est 10% d'économies réalisées

✓ **Fermer les volets la nuit, c'est jusqu'à 60% en moins de déperdition de chaleur.**



L'électricité

- Privilégiez des ampoules LED
- Achetez une télévision plus petite : une TV de 160 cm (longueur de diagonale) consomme autant que 3 ou 4 TV de 80 cm.
- Réglez la température du chauffe-eau entre 50 et 55°C
- Isolez les tuyaux et le ballon d'eau chaude, c'est 30 euros d'économies par an
- À l'achat, on regarde attentivement les étiquettes énergie

✓ **Un réfrigérateur classé C plutôt que F consomme 50% en moins d'énergie.**



La salle de bains

- Fermer les robinets mitigeurs vers le côté froid
- Installez des mousseurs sur le robinet et la douchette qui réduisent de 30 à 50% le débit d'eau



La cuisine

- Laver son linge à 30°C, c'est 3 fois moins d'énergie consommée qu'un lavage à 90°C
- Couvrir les casseroles, c'est 25% d'économie d'électricité ou de gaz
- Utiliser le programme « Eco » du lave-vaisselle, c'est jusqu'à 45% d'électricité économisée
- Ne le faire tourner que quand il est plein
- Dégivrez régulièrement vos réfrigérateur et congélateur, c'est un gain énergétique qui peut atteindre 30%

✓ **Coupez les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson**



Limiter les consommations cachées

- Éteindre complètement vos appareils la nuit (console de jeux, TV, électroménager, box internet...) plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10% d'économies
- Privilégiez l'achat de multiprises avec interrupteur qui permettent d'éteindre plusieurs appareils électroniques à la fois
- Débranchez vos chargeurs de téléphone lorsqu'ils ne servent pas

✓ **Une box internet allumée en continu consomme autant qu'un petit réfrigérateur en une année !**



Dans le jardin

- Optez pour un système d'arrosage automatique en goutte-à-goutte.

✓ **Installez un collecteur d'eau de pluie**

Source : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Le saviez-vous ? Le Territoire Paris Est Marne&Bois dont fait partie Maisons-Alfort a adopté son **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)**. C'est un document réglementaire qui régit la place des publicités, des enseignes et des pré-enseignes dans l'espace public. Parmi ses objectifs se trouve **la réduction de la consommation d'énergie**. Ainsi, y figurent des règles concernant la limitation du nombre de panneaux lumineux par vitrine et leur surface, ainsi que l'obligation d'extinction nocturne entre 23h et 7h. De son côté, **la Ville de Maisons-Alfort a mené une campagne de sensibilisation à destination des commerçants de la ville** en ce sens, **afin que les vitrines soient éteintes la nuit.**

Pour aller plus loin :

Le département propose des visites énergie gratuites pour lutter contre la précarité énergétique sous conditions de ressources ainsi que le versement d'un chèque énergie de 50 euros tandis que la région Ile-de-France accorde une aide aux propriétaires occupant leur résidence principale qui optent pour un mode de chauffage plus écologique.

> valdemarne.fr / mesdemarches.iledefrance.fr

AVANT/APRÈS

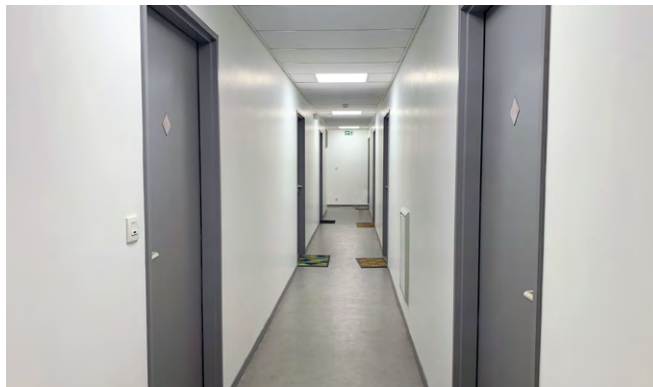
La rue de Normandie s'embellit !

Cette maison de la rue de Normandie, dans le quartier de Charentonneau, a bénéficié d'un ravalement complet de sa façade et de plusieurs agrandissements. L'étage a été surélevé pour ajouter de nouvelles pièces et une extension a été construite à l'arrière de la maison. Ce pavillon, à l'architecture des années 1930, est protégé par le Plan Local d'Urbanisme. La surélévation et le ravalement de façade ont donc été pensés de façon à préserver son cachet d'origine. Ainsi, la partie inférieure de la façade conserve ses briques et les menuiseries en bois ont été peintes en blanc. L'extension arrière a quant à elle été construite dans un style plus contemporain.



LOGEMENT SOCIAL

Coup de neuf pour la résidence des années 30 de l'EnvA



Les étudiants de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) qui logent dans la plus ancienne des résidences – emblématique des années 30, réhabilitée en 1999 - peuvent se réjouir ! Cet été, Maisons-Alfort Habitat a profité de leur absence pour procéder à la remise en peinture des parties communes de la résidence. Réalisés tous les quatre ans, ces travaux, d'un coût total de 47 000 euros, permettent de maintenir les parties communes en bon état afin de garantir le confort des étudiants. En plus de la remise en peinture, certaines dalles du faux-plafond ont été remplacées par des dalles LEDS, permettant ainsi d'améliorer l'éclairage général.

Les résidences des Planètes prêtes à affronter l'hiver !

Afin d'améliorer l'isolation thermique des canalisations de chauffage des résidences des Planètes situées rues de Marne, de Neptune, Casanova et impasse Saint-Maur, Maisons-Alfort Habitat a procédé au remplacement de l'ancien calorifuge des canalisations de chauffage par un nouveau, conforme à la réglementation RT 2012, qui impose de nouvelles normes énergétiques et environnementales afin de réduire les émissions de CO₂ produites par le secteur du bâtiment.

ÉCOLE PARMENTIER A

De nouveaux jeux

Cet été, l'ancien revêtement bétonné de la cour de l'école élémentaire Parmentier A a été remplacé par un enrobé clair pour assurer le confort thermique des élèves. Ces travaux ont été finalisés début septembre par l'ajout de marquages au sol colorés et ludiques sous forme de jeux, qui favorisent la pratique sportive des enfants durant leur temps de récréation. Ils participent également au développement de leur esprit d'équipe et stimulent leur imagination individuelle et de groupe. À l'automne, la cour bénéficiera de nouveaux aménagements, cette fois-ci paysagers, avec l'ajout de massifs d'arbustes et la plantation de nouveaux arbres.



Les arbres, un véritable

*Ils font partie de l'identité maisonnaise, nous offrant n
un rôle majeur dans la préservation de notre environne
la Ville de Maisons-Alfort consacre aujourd'hui un*

Au gré de vos promenades, depuis votre fenêtre ou encore le pas pressé en allant prendre votre RER, ils agrémentent votre cadre de vie, le rendant toujours plus harmonieux. Mais au-delà de leur esthétisme certain, les arbres constituent un véritable atout dans la préservation de notre environnement. En effet, leur contribution en matière d'amélioration de la qualité de vie n'est aujourd'hui plus à démontrer, particulièrement en milieu urbain. « Pendant leur croissance les arbres stockent le CO₂ et

absorbent les polluants gazeux, permettant ainsi d'améliorer la qualité de l'air », abonde le service des Espaces verts de la ville. C'est pourquoi, et ce depuis de nombreuses années déjà, la Ville de Maisons-Alfort a misé sur ce trésor vert, faisant des arbres une composante à part entière de son identité. Un patrimoine arboré qui s'est enrichi au fil des ans, et des nouvelles plantations, que la Ville s'attache à préserver et à accroître.



Près de 4 500 arbres composent le patrimoine arboré maisonnaise dont près de 600 arbres remarquables.

Un patrimoine qui se préserve au quotidien

L'arbre est une matière vivante. Il convient donc pour les équipes des Espaces Verts d'assurer une gestion et un suivi minutieux de cette précieuse ressource. Riche d'un patrimoine de 4 500 arbres de variétés diverses, notre Ville observe ainsi une politique de préservation et d'entretien qui se traduit par le remplacement de tout arbre malade et la plantation de nouveaux sujets chaque année. Sur ce dernier point, le plan « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort » lancé au printemps 2021 donne un coup d'accélérateur à cette volonté d'accroissement (voir P. 22 & 23). Ainsi, sur

la saison de plantation 2021-2022, 84 nouveaux arbres ont été plantés et 54 remplacés, tandis qu'en 2022-2023, 28 arbres supplémentaires vont agrandir le patrimoine arboré de la ville et 32, trop malades, seront remplacés. Quant au choix des essences, il s'effectue au regard de l'esthétique recherchée (forme de l'arbre, couleurs du feuillage, floraison...) ainsi qu'en fonction des contraintes du terrain. Ainsi, un arbre de fort développement ne sera choisi que si les conditions extérieures lui permettent de s'épanouir.

Le atout pour notre ville

*Non seulement un cadre de vie agréable, tout en jouant
naturellement. C'est pourquoi, attachée à ce patrimoine naturel,
la ville a un dossier aux arbres, ces poumons verts des villes.*

Un pari pour un avenir plus vert

En effet, l'arbre est non seulement un formidable moyen de lutter contre le réchauffement climatique de manière naturelle et écologique mais il bénéficie également d'une symbolique forte : il représente la longévité, la vitalité et il traverse les époques et les générations. C'est également une des raisons qui pousse la municipalité à poursuivre son programme d'enrichissement de son patrimoine arboré : planter aujourd'hui des arbres qui profiteront demain aux générations futures et leur offrir ainsi un meilleur cadre de vie. « Face au contexte de dérèglement climatique qui ne fait que s'amplifier, il en va de notre responsabilité de réfléchir à des solutions plus écologiques et de préserver nos ressources pour nos enfants », affirme le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain.

Des cours d'école qui respirent

Ce souci de l'avenir se traduit concrètement par le lancement par la municipalité il y a plusieurs années d'un vaste programme de rénovation et de végétalisation des cours d'école maisonnaises. « Par leur ombre, l'absorption des rayonnements solaires et l'évapotranspiration, ils contribuent au rafraîchissement du climat urbain, créant de véritables îlots de fraîcheur », explique la direction des Espaces Verts. Ainsi, près d'une dizaine d'établissements ont déjà bénéficié de ce « coup de vert », de nouveaux arbres aux essences diverses (arbres de Judée, différents érables, merisiers, copalmes d'Amérique, tulipiers de Virginie...) venant s'ajouter à ceux abritant déjà de la chaleur nos jeunes élèves. C'est le cas des écoles élémentaires Saint-Exupéry, Victor Hugo, Parmentier A, de la maternelle Hector Berlioz, et des groupes scolaires Georges Pompidou et Charles Péguy.



Entièrement rénovée, la cour de l'élémentaire Saint-Exupéry a également accueilli de nouveaux arbres.



Les poiriers à fleurs de la rue Auguste Simon créent une continuité écologique entre les squares Jean Moulin et du Docteur Gilbert.

Une carte maîtresse en faveur de la biodiversité

Les petits Maisonnais ne sont pas les seuls à profiter de ce bol d'air frais. L'accroissement du patrimoine arboré de la ville bénéficie également à nos amies les bêtes, qu'elles volent ou rampent.

En effet, les arbres constituent un refuge pour la biodiversité locale, jouant un rôle important dans sa préservation, notamment de la faune en fournissant un habitat et de la nourriture. Ils possèdent également des qualités mellifères, produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen appréciés des abeilles. En parallèle, un diagnostic a été réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur les sites labellisés « Refuges LPO » que compte notre ville, à savoir le parc du Moulin Brûlé, la Ferme et la trame verte du Centre-ville, qui comprend le Square Jean Moulin, le Parc de la Mairie, le Square Saint Remi, le Parc de l'Alsacienne, le Jardin des Arcades, le cimetière ainsi que le Square du Docteur Gilbert. « Maisons-Alfort possède un patrimoine végétal riche avec la présence de grands arbres, une diversité d'essences ainsi que de nombreuses haies. Cette richesse permet d'offrir le gîte et le couvert à de multiples espèces. De plus, la mise en réseau des différents espaces verts, grâce aux arbres, renforce leur capacité d'accueil pour les oiseaux », explique Olivier Païkine, chargé d'études LPO Ile-de-France.

Plan 1 000 arbres



Particuliers : < 5



Copropriétés, bailleurs sociaux,
espace public : < 100

Arbres déjà plantés

Au printemps 2021, la Ville a lancé le programme « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort » dans le cadre du projet de mandat. L'objectif consiste à planter de nouveaux arbres en plus des milliers de sujets déjà présents sur la commune, en proposant notamment aux Maisonnais désireux de s'impliquer davantage en faveur de l'écologie de planter des arbres chez eux. Concrètement, la Ville fournit et plante des spécimens chez les particuliers intéressés qui s'engagent de leur côté à en prendre soin (arrosage, taille...) via la signature d'une convention. Le choix de l'essence s'effectue en accord avec le service des Espaces Verts, qui propose des essences locales adaptées au site (chênes, cerisiers, aulnes, hêtres, pins, tilleuls...). « Nous avons sélectionné des arbres locaux adaptés à notre climat, provenant de pépinières françaises pour limiter leur empreinte carbone », explique la direction des Espaces Verts.

« Avec le plan 1 000 arbres, nous voulons replacer la nature au cœur de la ville. »

Marie France Parrain – Maire de Maisons-Alfort

Il est encore temps de participer à l'opération !

Ainsi, depuis son lancement, 367 arbres ont été plantés sur l'ensemble de la commune, dans l'espace public, chez des particuliers, au sein de copropriétés, du parc de logements sociaux et de la résidence Les Bruyères située dans le quartier des Juilliottes (voir carte). Un patrimoine qui va encore s'étendre puisqu'une centaine d'arbres devrait être plantée sur l'ensemble du territoire communal à la reprise de la période propice de plantation, à savoir de novembre prochain et jusqu'en avril 2023. Si vous êtes intéressé par l'opération, sachez qu'il est toujours possible d'effectuer une demande en remplissant directement en ligne le formulaire dédié accessible sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr rubrique Cadre de vie ou en contactant les services techniques au **01 43 96 77 25**. Les commandes d'arbres seront ensuite enregistrées au fur et à mesure de la réception des sollicitations jusqu'au 15 octobre prochain. N'hésitez plus, contribuez à verdier Maisons-Alfort !

Le parc social aussi se verdit

Cette année, il n'y a pas que le parc privé qui a vu son patrimoine arboré s'étoffer. En effet, Maisons-Alfort Habitat, le bailleur social de la Ville, a procédé à plusieurs opérations de plantations au cours de l'année 2022 au sein de son parc de logements sociaux. Ainsi, 45 nouveaux arbres ont été plantés dans le quartier des Planètes : Févier d'Amérique, cerisiers à fleurs du Japon, savonniers de Chine, poiriers, frênes ou encore des érables... différentes essences ont été sélectionnées afin de compléter et d'enrichir la large variété d'arbres déjà présente dans ce grand espace vert. Au sein du quartier des Juilliottes/Berlioz, dans le cadre des importants travaux d'aménagement paysager qui se sont achevés ce printemps, un nouveau cheminement arboré a été créé au pied des résidences Berlioz situées 1 à 18 square Hector Berlioz. Reliant harmonieusement les résidences entre elles, il a été agrémenté par la plantation de 59 arbres, qui viennent s'ajouter aux sujets déjà présents sur le site.



: où en est-on ?



3 à 5°C : c'est la baisse de température pouvant être engendrée par la présence d'arbres en ville

-50% : c'est la diminution de la concentration des particules fines observée grâce aux arbres situés en ville, le long des routes dans les logements à proximité

423 espèces d'insectes hébergées en moyenne dans un chêne

Quand le département du Val-de-Marne voit encore plus grand

De son côté, le département, qui dispose d'un territoire plus vaste, a lancé son « plan 50 000 arbres pour le Val-de-Marne », à l'initiative de son président, Olivier Capitanio, dont l'objectif est de doubler à l'horizon 2028 son patrimoine arboré actuel. Chaque acteur local est encouragé à prendre part à ce projet d'ampleur : 15 000 arbres seront plantés sur le patrimoine foncier du département (collèges, parcs, routes départementales, EDS...) et les 35 000 autres par des partenaires locaux (collectivités territoriales, entreprises, associations...).

Depuis le lancement du plan, 2 046 arbres ont d'ores et déjà été plantés sur le foncier départemental. En parallèle, le Conseil départemental a adopté en juin dernier une délibération afin de créer une aide financière destinée aux communes et aux établissements publics territoriaux qui souhaitent s'engager dans le projet 50 000 arbres dans le but de les soutenir dans leur effort d'amener toujours plus de nature en milieu urbain.

Des aménagements urbains écologiques

À Maisons-Alfort, dans toute nouvelle opération, la composante environnementale est prise en compte. Ainsi, chaque nouveau projet est conçu en prenant en compte des critères écologiques essentiels, telle que la perméabilité des sols ou encore la lutte contre les îlots de chaleur. On peut ainsi citer l'aménagement du parvis de la gare du Centre-ville et du Square Jean Moulin effectué en 2018. Plus récemment, l'avenue de la Liberté et le parvis du Grand Ensemble Liberté ont fait l'objet d'une rénovation complète. Le bitume a laissé place à un espace paysager de plus de 5 000 m² : les grands arbres, davantage mis en valeur, ont été complétés par de nouvelles plantations et pelouses. À l'issue de sa rénovation complète au printemps prochain, le cimetière communal accueillera au total une centaine de sujets supplémentaires, dont 78 ont déjà été plantés. L'intégration de la nature en ville figure également parmi les critères du futur projet de reconstruction et d'agrandissement du parvis de la mairie – qui comprend la démolition de l'immeuble vétuste du 114 avenue du Général de Gaulle. Le marronnier situé sur les lieux, arbre remarquable, sera conservé.

NUMÉRIQUE

Les élèves maisonçais équipés !



Au lycée Paul Bert, Catherine Primevert et Romain Maria ont remis une tablette aux élèves de seconde.

Comme chaque année, en plus de découvrir un nouvel établissement scolaire, les élèves de 6^e et de seconde se voient remettre gratuitement un ordinateur portable par le département dans le cadre de l'opération Ordival ou une tablette par la région Ile-de-France afin de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. L'objectif ? Permettre à chaque élève d'avoir un accès égal aux nouvelles technologies tout en réduisant l'utilisation du papier.

16 000 collégiens et 145 000 lycéens

Grâce à ces deux opérations, les élèves disposent ainsi du matériel nécessaire pour accéder à de nombreuses ressources en ligne, notamment leurs manuels scolaires en version dématérialisée. Leur Espace Numérique de Travail (ENT) et leurs logiciels pédagogiques sont également accessibles où qu'ils se trouvent. Tous les appareils sont équipés de logiciels pédagogiques et d'un contrôle parental préconfiguré,

afin d'en garantir la sécurité numérique. Nouveauté cette année dans les lycées, la Région accompagne les élèves dans l'utilisation de leurs nouveaux outils grâce à la création d'une communauté de coordinateurs numériques, présents dans chaque établissement scolaire. À Maisons-Alfort, les élèves des collèges Nicolas de Staël, Jules Ferry, Edouard Herriot et Condorcet ont reçu leur ordinateur le 17 septembre en présence de Marie France Parrain, maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, président du Conseil départemental de notre député Michel Herbillon et Catherine Primevert, maire-adjointe à la Vie scolaire. Leurs camarades de Sainte-Thérèse seront équipés en novembre. Les lycéens de Paul Bert et Eugène Delacroix ont quant à eux été équipés le 15 septembre en présence de Catherine Primevert et Romain Maria, maire-adjoint à la Jeunesse et conseiller régional.



Les élèves de 6^e ont reçu leur ordinateur en présence du maire de Maisons-Alfort, du président du département et de la maire-adjointe à la vie scolaire.

ACCUEILS DE LOISIRS

Qu'en est-il des réservations ?



Les accueils de loisirs proposent aux enfants des activités ludiques, créatives et sportives.

Suite à l'attaque informatique dont a été victime la Ville, les réservations depuis votre espace personnel ne fonctionnent plus. De ce fait, afin de permettre l'organisation des accueils de loisirs, nous demandons aux parents de se rapprocher de l'animateur référent de l'école afin de réserver les mercredis à venir et ce, jusqu'au rétablissement du système informatique. Il sera ainsi possible d'effectuer vos réservations dès le mercredi soir jusqu'au lundi matin précédant le mercredi souhaité. Par exemple : pour le mercredi 12 octobre, vous aurez donc jusqu'au lundi 10 octobre 8h20 pour inscrire votre enfant. Il faut impérativement que votre enfant soit déjà inscrit à l'activité accueil de loisirs, faute de quoi, vous devez effectuer cette démarche auprès de la Direction Enfance-Education. En ce qui concerne les vacances scolaires, nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les plus brefs délais pour vous informer de la marche à suivre.

> Renseignements : Direction Enfance-Éducation
01 43 96 77 03

POUVOIR D'ACHAT

La Ville n'augmente pas les tarifs des cantines

Aucune hausse n'a été appliquée sur les tarifs de la restauration scolaire depuis 5 ans.

Alors que l'inflation atteint des sommets en cette rentrée scolaire, la question du pouvoir d'achat des familles maisonnaïses est plus que jamais cruciale. En effet, alors que les enfants ont repris le chemin de l'école, les parents s'inquiètent légitimement des éventuelles répercussions des hausses importantes des produits alimentaires sur les tarifs appliqués à la restauration scolaire, estimées à +5 à +10% en moyenne selon l'Association des Maires de France.

Or, le contexte actuel ne doit pas constituer un obstacle à l'accès à un repas équilibré et de qualité. C'est pourquoi, la Ville de Maisons-Alfort a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de ses cantines afin de ne pas pénaliser les familles.

Maintien de la qualité des repas

« Avec les élus de la majorité municipale, nous avons décidé pour la 5^e année consécutive de ne pas répercuter la hausse du coût de la vie sur le prix des repas, qui reste à 2,54 euros pour les élèves en maternelle et à 3,22 euros pour les élémentaires pour un coût réel se situant aux alentours de 8 euros », affirme le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain. À noter que la

semi-gratuité et la gratuité des repas – définies selon le quotient familial – continueront à être appliquées.

De même, ce maintien des tarifs n'entraînera pas de baisse de la qualité des repas servis aux enfants, dont la part des produits issus de l'agriculture biologique, des circuits courts ou labellisés a été renforcée ces dernières années. Rappelons également que l'ensemble des menus est élaboré par une diététicienne assurant des repas équilibrés aux enfants. « Cette décision forte, prise pour préserver le pouvoir d'achat des familles maisonnaïses tout en maintenant la qualité des repas, n'est rendue possible que grâce à la gestion saine et équilibrée du budget communal que nous avons toujours appliquée », conclut le maire.

Pas de hausse dans les collèges et lycées

De leur côté, le département du Val-de-Marne, de même que la région Ile-de-France ont également annoncé un gel des tarifs des cantines dans les collèges et lycées. Le dispositif d'aide à la demi-pension départementale, appliqué en fonction des revenus des ménages, qui s'élève chaque année à 2,5 millions d'euros, est aussi maintenu.

***Dans les écoles maisonnaïses,
une place garantie à chaque élève***

Ces dernières années, notre ville a connu de nouvelles constructions de logements, qui ont pu susciter l'inquiétude de certains parents concernant la capacité des écoles maternelles comme élémentaires à accueillir l'ensemble des élèves. La Ville de Maisons-Alfort, engagée de longue date en faveur de l'éducation et de la jeunesse, tient à rassurer les parents quant aux capacités d'accueil suffisantes dont dispose notre commune. En effet, d'année en année, les effectifs demeurent stables – voire même en légère baisse depuis deux ans – et s'équilibrent de facto, assurant à chaque enfant des conditions d'accueil propices à son bien-être et son épanouissement scolaire, y compris dans les cadres péri et extrascolaires.

SCOLARITÉ

Une belle rentrée pour les écoliers maisonnais !

Cartable sur les épaules, trousse bien remplie et sourire aux lèvres, les 4 348 écoliers de la Ville ont retrouvé, et pour certains même découvert, les bancs de l'école le 1^{er} septembre dernier. L'occasion pour tous les enfants de retrouver leurs copains, d'en trouver de nouveaux et de rencontrer leur nouvel instituteur ou nouvelle institutrice. Grâce aux travaux réalisés durant l'été par la Ville, certains d'entre eux ont pu profiter d'une cour flambant neuve et découvrir les nouvelles couleurs données à leurs salles de classe. Dans le secondaire, ce sont 3 444 élèves qui ont repris le chemin de leur établissement.

Nous souhaitons une très belle année scolaire, pleine de nouveaux apprentissages, à tous les jeunes Maisonnais !



Les jeunes écoliers ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre et découvert leur nouvelle classe.

Plein succès aux directeurs, directrices, proviseurs et personnel d'éducation qui prennent leurs fonctions :

Mme Laujais : école élémentaire Charles Péguy
Mme Vargas : école maternelle Edouard Herriot
Mme Caijo : collège Edouard Herriot
Mme Tachot : école maternelle Hector Berlioz
Mme Ndala : collège Jules Ferry
Mme Guisnel : école élémentaire Les Planètes
Mme Denis : école maternelle Paul Bert

M. Maia : école élémentaire Paul Bert
M. Ouzrout : collège Nicolas de Staël
Mme Akachian-Boiteux : groupe scolaire Notre-Dame
Mme Dietrich-Strobbe : Lycée Eugène Delacroix
Mme Brianceau : Inspectrice de l'Education nationale
Mme Demir : école élémentaire Saint-Exupéry

SPORTS LOISIRS QUARTIERS

À Maisons-Alfort, les vacances riment avec sport !



Grâce au dispositif Sports Loisirs Quartiers, les jeunes Maisonnais peuvent pratiquer divers sports durant les vacances.

Quand certains profitent des vacances pour se reposer, d'autres préfèrent utiliser leur temps libre pour se dépenser ! Durant les vacances scolaires, la Ville de Maisons-Alfort propose ainsi aux jeunes Maisonnais âgés de 6 à 18 ans de pratiquer gratuitement plusieurs activités sportives **du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h**. Ainsi, durant les vacances de la Toussaint, du **24 octobre au 4 novembre**, vous pourrez déposer votre enfant dans les gymnases Condorcet, Charles Péguy, Saint-Exupéry et au stade des Juilliottes, à partir de 9h et sans inscription. Au programme, de nombreuses disciplines sportives, dans les équipements municipaux mais également en dehors de Maisons-Alfort afin de varier les activités, toujours encadrées par les éducateurs de la Ville. De cette manière, les jeunes pourront s'essayer à plusieurs sports et retrouver leurs copains tout au long des vacances !

**> Renseignements : Service de l'éducation physique et des sports
 Palais des Sports – 4, rue Edouard Herriot
 Tél : 01 41 79 74 30**

INITIATION

Le Sport Découverte signe son grand retour!



Tous les mois, les jeunes Maisonnais peuvent s'essayer à une nouvelle discipline sportive grâce au Sport Découverte.

Après quelques semaines de pause durant la période estivale, le Sport Découverte fait sa rentrée ! Pour rappel, ce dispositif entièrement gratuit, permet aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville de participer à des séances d'initiation à un sport. Chaque mois, une nouvelle discipline est proposée à l'essai en partenariat avec une association sportive maisonnaise, les **mercredis matins**. Les **12 et 19 octobre**, c'est le tennis de table qui sera mis à l'honneur au gymnase Saint-Exupéry – 9, rue de Lorraine **de 10h à 12h** - avec la JSA Tennis de Table. Le nombre de places étant limité, les enfants ne peuvent assister qu'à l'une des deux sessions et il est impératif d'inscrire votre enfant en envoyant un email comprenant ses nom, prénom, âge et adresse à : sport@maisons-alfort.fr (tenue de sport exigée). Puis, les **9, 16 et 23 novembre de 10h à 11h30**, le FCMA invitera de son côté les **jeunes Maisonnaises** à découvrir le football au Stade Delaune.

ASA VOLLEYBALL

Une belle ascension pour le club maisonnaise

Le volleyball n'a de cesse de se développer à Maisons-Alfort ! Grâce aux nombreuses initiatives entreprises par l'ASA volleyball, de plus en plus de Maisonnais optent pour cette discipline. Ainsi, le club compte désormais 215 licenciés, soit une augmentation de plus de 40% depuis 2019. Et ce n'est pas tout ! En 2022, le club a vu ses efforts récompensés lors de certaines compétitions en remportant notamment les titres de champion du challenge interdépartemental M21 féminin et de champion régional senior féminin. Le club maisonnaise met par ailleurs en place de nombreux projets, parmi lesquels la création de la section baby volley.



L'équipe de France de volley sourds a rencontré l'équipe senior féminine de l'ASA volleyball lors d'un match amical.

Une discipline ouverte à toutes et tous

La volonté du club de donner l'opportunité à toutes celles et ceux qui le souhaitent de pratiquer ce sport se traduit également par la promotion du handisport. Ainsi,

le 15 septembre dernier, l'ASA volleyball a reçu l'équipe de France de volley sourds au cours d'un match amical. Une belle manière de partager une passion commune.

JUDO

Coralie Hayme continue sur sa lancée



Coralie Hayme (à droite), repart d'Oran avec une médaille de bronze.

Si cette année, Coralie Hayme n'a pas eu l'occasion de prendre part à la Journée olympique organisée par la Ville, c'était pour la bonne cause : elle participait en effet aux Jeux méditerranéens, qui se sont déroulés du 25 juin au 2 juillet à Oran. Cette compétition, cousine des Jeux olympiques, a également lieu tous les quatre ans et réunit 26 pays du bassin méditerranéen, dont la France. Malgré une période de repos forcé dû à une blessure, la jeune judokate maisonnaise, que l'on ne présente plus, a su s'imposer, se classant 3^e dans sa catégorie (+ 78kg). Toutes nos félicitations pour cette belle reprise !



« L'art urbain est partout et accessible à tous, il suffit de se laisser surprendre pour le découvrir, que ce soit dans la rue ou les galeries. »

Yassine Hmitti

L'art urbain : une porte d'entrée vers les autres

Lors de notre rencontre avec Yassine Hmitti, collectionneur maisonnaïse d'art urbain, ce dernier nous reçoit chez lui. Dès l'entrée, nous voilà happés dans son univers qui déborde d'œuvres de Street Art.

Des livres, des tableaux, des sculptures... où que notre regard se pose nous nous retrouvons face à une œuvre d'art. Un véritable musée à domicile que le collectionneur a souhaité partager avec le public maisonnaïse lors de la dernière édition du Printemps des Arts, grâce à l'exposition « Artistes en scène / Art urbain ». Depuis bientôt dix ans, Yassine Hmitti consacre une part considérable de son temps libre à sa passion pour l'art urbain. Si cette passion s'est révélée tardivement, le collectionneur nous confie avoir développé un attrait pour les arts dès le plus jeune âge, sans savoir précisément vers quelle forme se tourner. « *Finalement, ma fascination pour l'art urbain est arrivée assez naturellement, grâce à des visites en famille dans le quartier parisien de la Butte-aux-Cailles.* ». Car c'est là tout l'avantage du Street Art : il est accessible à qui sait ouvrir les yeux au cours de ses balades.

D'abord intéressé par des artistes français reconnus, tels que Invader et Jef Aérosol*, il découvre de nouveaux talents grâce à sa page Instagram, sur laquelle il publie des photographies des œuvres qu'il trouve dans la rue. « *Grâce à Instagram, j'ai pu entrer en contact avec certains artistes et échanger avec eux sur les techniques qu'ils emploient et les messages qu'ils cherchent à faire passer.* » Peu à peu, l'amateur d'art urbain se transforme en véritable collectionneur, lorsqu'il réalise que de nombreux artistes urbains expriment également leur talent sur des toiles.

Une collection hétéroclite, réunissant une large variété d'artistes

De cette passion pour l'art urbain est né un autre intérêt, celui de rencontrer les artistes. Dès ses débuts sur Instagram, il en suit quelques-uns et les prend en photo lorsqu'ils peignent, graffent ou collent dans les rues, permettant ainsi à ses abonnés d'apprécier leur processus créatif. Au fil de ses rencontres, Yassine Hmitti se crée un réseau de personnes évoluant dans le milieu du Street Art et commence à parcourir les vernissages et les expositions. Sans avoir de réelle intention de collection, il se lance dans l'achat d'œuvres, afin

de pouvoir en profiter au quotidien. « *À l'origine, l'idée était surtout d'avoir des œuvres à la maison, de pouvoir les afficher au mur parce que je les trouvais belles, tout simplement* », nous confie-t-il en désignant les nombreux tableaux accrochés aux murs. Se laissant guider par ses coups de cœur, il ne privilégie pas de style en particulier, c'est en discutant avec les artistes qu'il développe un intérêt pour certaines œuvres. « *Les artistes urbains sont très accessibles, ils prennent le temps de discuter avec le public. Grâce à ces échanges, on comprend réellement l'histoire de l'œuvre* ». Aujourd'hui, il poursuit sa découverte de nouveaux artistes, à la fois sur Instagram et grâce aux galeries qu'il fréquente toujours régulièrement.

Une réelle volonté de partager sa passion

Loin de garder cette collection secrète, l'amateur d'art souhaite la transmettre au plus grand nombre. Ainsi, l'été dernier, dans le cadre du Printemps des Arts, il exposait de nombreuses œuvres de sa collection au Théâtre Claude Debussy. « *Je voulais montrer que le Street Art ne se réduisait pas uniquement aux graffitis, même si bien entendu ils en font partie.* » Avec cette exposition, il a voulu faire découvrir au grand public les artistes qu'il suit depuis de nombreuses années ainsi que les messages qu'ils souhaitent exprimer par leurs œuvres. « *Grâce à ma collection et mes rencontres, je suis désormais capable de parler des œuvres, des artistes et des techniques employées.* » Et c'est une réussite ! De nombreux retours positifs du public et des artistes exposés ont suivi cet événement. Le collectionneur ambitionne aujourd'hui de participer à d'autres expositions, pour « *mettre en valeur les œuvres et en faire profiter le plus grand monde* ».

* À l'occasion du 40^e anniversaire de son premier pochoir, Jef Aérosol et la galerie Mathgoth ont conçu une exposition hors-norme « 40 ans de pochoirs ».

> Jusqu'au 5 novembre, du mercredi au dimanche, de 15h à 19h. 147, avenue de France et 1, rue Joseph Boudard – Paris 13^e.

Découvrez le Street Art dans le Val-de-Marne !

Le festival de Street Art *Phénomèn'Art* revient pour sa 3^e édition dans le Val-de-Marne en octobre. Voici les animations à Maisons-Alfort :

- **Le 15 octobre à 14h30** : atelier pochoirs avec Carole B.
- **Le 16 octobre à 14h30** : atelier posca et fusain avec Nadège Dauvergne

> **Inscriptions et programme complet sur : www.tourisme-valdemarne.com/street-art/phenomen-art-festival-street-art**

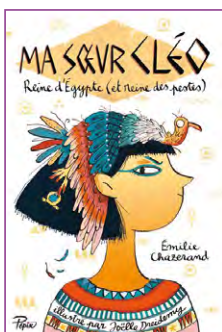
LITTÉRATURE

Les livres coups de cœur de cette rentrée littéraire

Pour les lecteurs aguerris, c'est un moment attendu chaque année en septembre. La rentrée littéraire et son lot de sélections, qui sont autant de perspectives de belles découvertes. Pour vous aider à constituer votre « pile de livres à lire », nous avons poussé la porte de la librairie-école La Ruche.

■ **Perlin, l'enfant qui faisait tomber la pluie**, de Siegfried de Turkheim - Dès 6 ans.

C'est l'histoire d'une naissance miraculeuse. Celle d'un enfant au pouvoir extraordinaire. C'est l'histoire de Perlin...



■ **Ma sœur Cléo** d'Emilie Chazerand – À partir de 9-12 ans.

Si toi aussi, tu es passionné(e) par l'Égypte ancienne, que tu trouves que les adultes manquent parfois de jugeotte et que tu rêves de voyager dans le temps, ce roman est fait pour toi! Qui plus est, Cléo et Champo forment le meilleur duo pour se sortir du pétrin!

■ **Le Tumulte** de Sélim Nassib

Youssef et Beyrouth, une histoire d'amour jouée en trois dates, 1956, 1968 et 1982. Dans ce roman autobiographique, Sélim Nassib nous raconte sa ville, sa complexité, sa beauté. Sombre et lumineux.

■ **Il n'y a pas de Ajar** de Delphine Horvilleur

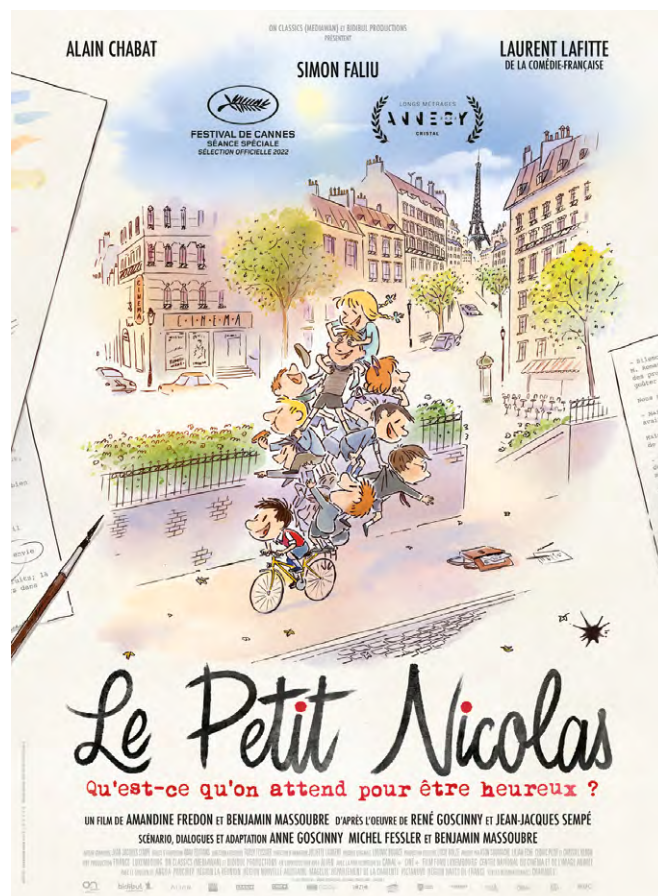
Cette pièce sera jouée au NECC le 16 février 2023. En s'adressant directement à un mystérieux interlocuteur, Abraham Ajar revisite l'univers de Romain Gary, mais aussi celui de la Kabbale, de la Bible, de l'humour juif... ou encore les débats politiques d'aujourd'hui (nationalisme, transidentité, obsession du genre ou politique des identités, appropriation culturelle...). Abraham Ajar incarne la notion d'identité et tous les pièges qui en découlent, dans un monde et un temps qui les exacerbent toutes.

Les prochains rendez-vous de La Ruche

Le 9 novembre à 19h30 : lecture suivie d'une rencontre avec l'auteure Polina Panassenko – *Tenir sa langue*

Le 17 novembre à 19h30 : rencontre avec l'auteur maison David Blough – *Le sport des solutions*
En présence de Béatrice Barbusse (sociologue, enseignante à l'université de Créteil) et de Candice Prévost (ancienne joueuse du PSG, cheffe de projet à la Fondation PSG).

> Réservation obligatoire : contact@librairielaruche.fr



Le ciné Debussy

■ **UNE BELLE COURSE** de Christian Carion
Dimanche 9 octobre à 15h

■ **LES ENFANTS DES AUTRES** de Rebecca Zlotowski
Dimanche 9 octobre à 17h30

■ **MARIA REVE** de Lauriane Escaffre, Yvonnick Muller
Prix du public Festival du Film de Cabourg – Journées romantiques
Mercredi 12 octobre à 18h - Dimanche 16 octobre à 15h

■ **SANS FILTRE** de Ruben Östlund
Palme d'Or au Festival de Cannes 2022
Mercredi 12 octobre à 20h30
Dimanche 16 octobre à 17h30

■ **UN BEAU MATIN** de Mia Hansen-Løve
Label Europa Cinema – Quinzaine des réalisateurs Cannes 2022
Mercredi 19 octobre à 18h - Dimanche 23 octobre à 15h

■ **NOVEMBRE** de Cédric Jimenez
Mercredi 19 octobre à 20h30 - Dimanche 23 octobre à 17h30

■ **LE PETIT NICOLAS** de Amandine Fredon, Benjamin Massoubre - À partir de 7 ans
Mercredi 26 octobre à 15h

■ **L'INNOCENT** de Louis Garrel
Mercredi 26 octobre à 18h - Dimanche 30 octobre à 15h

■ **SIMONE, LE VOYAGE DU SIECLE** de Olivier Dahan
Conseillé à partir de 14 ans
Mercredi 26 octobre à 20h - Dimanche 30 octobre à 17h30

Toute la programmation sur www.maisons-alfort.fr
(rubrique théâtre et cinéma) ou
www.theatredemaillons-alfort.org

Théâtre

LE VISITEUR (Théâtre)

Judi 13 octobre à 20h45, à Debussy

Vienne 1938. Les nazis ont envahi l'Autriche et persécutent les Juifs. Sigmund Freud ne veut pas partir, mais un soir sa fille Anna est emmenée pour être interrogée. Il pourrait obtenir une protection mais à la condition de signer un laissez-passer qui corromprait son intégrité. Or, cette nuit-là, un étrange visiteur s'introduit chez lui comme par enchantement... Cette pièce nous questionne sur la place de Dieu dans ce monde où la discrimination raciale sévit comme jamais. Mis en scène par Johanna Boyé, Sam Karmann et Franck Desmedt font résonner avec force le texte d'Eric-Emmanuel Schmitt qui fut auréolé de 3 Molières lors de sa création en 1994.



Pascal Parisot a écrit exactement 100 chansons pour le jeune public, ça valait bien une sélection des meilleures ! Dans un univers scénique proche des vieux plateaux de télévision des années 60 ou 80, il sera accompagné de ses fidèles compagnons : Jacques Tellitocci et Pascal Colomb. Pascal Parisot n'a pas son pareil pour croquer avec une tendre ironie et une imagination fertile le quotidien et, sans en avoir l'air, donner quelques coups de griffe espiègles à notre vieux monde.

Goûter offert pour fêter le lancement de la saison Jeune Public



PASCAL PARISOT (Chanson, Jeune Public)

Dimanche 16 octobre à 16h, au NECC

Création 2022, première à Maisons-Alfort. Pour toute la famille dès 4 ans.



YOUN SUN NAH QUARTET (Chanson)

Vendredi 21 octobre à 20h, à

Debussy

1ère partie : *Mélanie Dahan*. Chanteuse coréenne de talent et au tempérament bien trempé, Youn Sun Nah n'hésite pas à couper les amarres et remet tout en jeu à chaque nouvel album. Sa voix et sa personnalité touchent au cœur. *Waking World*, son onzième album très personnel qu'elle a entièrement écrit et composé, marque une renaissance, jamais la chanteuse ne s'est autant mise à nu.

Médiathèques

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus. Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77.

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans - Mercredi 12 octobre à 14h30

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans - Mercredi 9 novembre à 10h30

Médiathèque du Centre

34-36, avenue du Professeur Cadiot. Entrée gratuite et inscription au 01 43 96 24 48.

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans - Mercredi 12 octobre à 16h15

■ Des histoires et des bricoles, atelier « Halloween »

À partir de 7 ans - Samedi 22 octobre de 14h30 à 16h30

Médiathèque René Coty

120 rue Roger François. Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

■ Des histoires et des bricoles, atelier « Le Chapelier fou »

À partir de 7 ans - Samedi 15 octobre de 14h30 à 16h30

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans - Samedi 22 octobre à 11h

À ne pas manquer à la médiathèque André Malraux...

■ Expositions - jusqu'au 3 décembre

« Portraits de fil en aiguille »

Photographies brodées de Lucy Winkelmann

« Ça décoiffe au fil du temps ! »

Par les étudiants en BTS Métiers de la Coiffure du Centre de Formation et d'Apprentissage 94

Le Fonds ancien de la Médiathèque vous propose une plongée en 1919 et 1920 !

L'hebdomadaire *Le Miroir* nous donne à voir une image de la femme qui commence à se libérer du poids de sa chevelure et de celui des conventions sociales.

■ Atelier jeunesse « Portraits brodés »

À partir de 8 ans

Mercredi 16 novembre de 14h30 à 16h30

Par Lucy Winkelmann, photographe
Apportez une carte postale ou un portrait photographique en noir et blanc (papier 130g, format 10x15 cm) mettant en valeur coiffure ou cheveux. Avec l'aide de la photographe, chacun interviendra sur ses documents, y ajoutant couleurs et motifs.

■ Club ado - À partir de 13 ans

Vendredi 21 octobre de 17h à 19h

Viens choisir les prochaines nouveautés à mettre sur les étagères des médiathèques !

Séance du 29 septembre 2022

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

ENFANCE

Séjours de vacances et classes de découverte

Le Conseil municipal a approuvé la reconduction des tarifs des prestations familiales pour les séjours de vacances d'hiver et de printemps qui seront organisés en 2023, sans augmentation par rapport à 2021. Les tarifs des participations familiales pour les 26 classes de découverte qui seront proposées en 2023 ont également été reconduits sans augmentation.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Accessibilité des personnes handicapées

Le rapport 2021 de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées a été examiné par le Conseil municipal. Ce rapport permet de dresser un bilan des actions entreprises par la Ville en matière d'accessibilité des bâtiments, des logements, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Plan « 1000 arbres »

Dans le cadre du programme « 1000 arbres » mis en place par la Ville de Maisons-Alfort permettant à des particuliers ou des copropriétés de bénéficier à titre gratuit de la plantation d'arbres dans leurs jardins ou espaces verts, le Conseil municipal a approuvé la signature du marché public désignant le prestataire spécialisé qui sera chargé de réaliser les plantations d'arbres à la demande des Maisonnais.

Mobiliers urbains publicitaires

Suite à l'adoption par le territoire Paris Est *Marne&Bois* de son règlement local de publicité intercommunal (RLPi), la Ville de Maisons-Alfort doit procéder à la mise en place d'un mode de gestion adapté des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires (abris-bus, MUPI, colonnes d'affichages, journaux électroniques, ...) avec pour objectif de maintenir une haute qualité de service aux usagers. Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la mise en place d'une concession de service qui permet de garantir un suivi et un entretien plus performant des mobiliers urbains tout en se conformant aux impératifs en matière de développement durable et de sobriété énergétique.

FINANCES

Centre aquatique

Afin de favoriser l'accès au sport pour tous, la Ville met à disposition des collèges et lycées, des clubs et associations le Centre Aquatique Arthur Hévette pour des séances d'entraînement à la natation. Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement des conventions à passer avec ces entités fixant les modalités d'occupation du centre aquatique ainsi que le montant des redevances qui doivent être acquittées, sans augmentation depuis 2018.

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Le Conseil municipal a approuvé l'institution d'une exonération facultative de taxe foncière sur les propriétés bâties de 50% pour les propriétaires de logements achevés avant le 1er janvier 1989 qui auraient réalisé des travaux d'équipements destinés à économiser de l'énergie (isolation thermique, pompes à chaleur, chauffage au bois, à la biomasse ou à l'énergie solaire...).

Taxe d'habitation des résidences secondaires

Le Conseil municipal a approuvé la majoration de 25% de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale, soit les résidences secondaires, pour l'année 2023, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur.

Vote du budget supplémentaire 2022 – Budget principal

Le Conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire de la ville qui s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2022 :

	RECETTES	DÉPENSES
Fonctionnement	6.249.699 €	3.473.680 €
Investissement ⁽¹⁾	14.479.435 €	17.255.454 €
TOTAL	20.729.134 €	20.729.134 €

⁽¹⁾ Y compris les restes à réaliser de l'exercice 2021 en dépenses et en recettes

Octobre

SAMEDI 8 OCTOBRE ET 12 NOVEMBRE

Espace Loisirs de Charentonneau
11h-12h30

Raconte-moi une histoire – à partir de 3 ans

Organisés par l'OMC

DIMANCHE 9

Gymnase des Juilliottes

Tournoi d'intégration

Organisé par la JAMA Badminton

MERCREDIS 12 & 27 ET 3 NOVEMBRE

Bureau Information Jeunesse 14h-16h

Ateliers recherche de stage de 3^e « Me préparer aux entretiens »

Organisés par le BIJ

MERCREDI 12

EnvA 17h30

Conférence « Le goût : ami ou ennemi de notre équilibre alimentaire »

Par Dominique Aubert Mason

DU 14 AU 21

Semaine bleue

Programme disponible dans les équipements municipaux et sur maisons-alfrot.fr

Organisée par INFO-Séniors et l'OMC

SAMEDI 15

CSC Les Planètes 14h

Loto

Organisé par l'ARL



SAMEDI 15

Espace Loisirs de Charentonneau 16h

Loto

Organisé par l'ADLAC

DIMANCHES 16 ET 13 NOVEMBRE

CSC La Croix des Ouches 9h -12h15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 16

Salons du Moulin Brûlé 14h-18h

Bal

Organisé par l'OMC et INFO-Séniors

MARDI 18

Théâtre Claude Debussy 14h30

Conférence « Les contes d'Hoffmann, opéra en 5 actes de Jacques Offenbach »

Par Christian Roy-Camille

Proposée par l'UIA

MERCREDIS 19 & 26 ET 2 NOVEMBRE

Bureau Information Jeunesse 14h-16h

Ateliers recherche de stage de 3^e « Réaliser mon CV et ma lettre de motivation »

Organisés par le BIJ

MERCREDI 19

Espace Loisirs de Charentonneau
15h-16h30

Conférence « Maisons-Alfort fait son cinéma »

Par Mme Aubert

Proposée par l'AMAH et l'OMC

JEUDI 20

Espace Loisirs du Centre 9h30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors et les Amis de la Gendarmerie

VENDREDI 21

Espace Loisirs des Juilliottes 14h30

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors

SAMEDI 22

Maison Pour Tous d'Alfort 10h-17h

Événements autour des 50 ans

Organisés par le Cavalier de l'Espérance

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23

Stade Delaune 9h-17h

Rassemblement « lancers »

Organisé par l'ASA athlétisme

DIMANCHE 23

CSC La Croix des Ouches 9h-17h

Bourse aux jouets et vêtements d'enfants

Inscriptions : 06 70 66 65 22

didierp7@hotmail.com

Organisée par le Rotary-Club de Maisons-Alfort

MARDI 25 OCTOBRE

Bureau Information Jeunesse 14h-16h

Atelier recherche de stage de 3^e « Chercher mon entreprise »

Organisé par le BIJ

Novembre

MARDI 8

NECC 14h30

Conférence « Goya : 1746-1828 »

Proposée par l'UIA

INFO-PARENTS

Le 15 octobre de 10h à 12h : la « pause des parents » sera consacrée aux astuces et bons plans pour des sorties en famille ou des activités pour vos enfants et ados à l'approche des vacances scolaires.

Le 3 novembre de 15h à 19h : venez jouer en famille et découvrir de nombreux jeux !

> Gratuits sur inscription

83 rue Jean Jaurès

Renseignements au 01 75 37 97 52

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, médiathèques, pages 30 et 31

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

De l'importance de la vertu budgétaire pour Maisons-Alfort

Il y a quelques semaines, le président de la République annonçait aux Français que nous étions entrés dans une nouvelle aire marquée par la fin de l'abondance, des évidences et de l'insouciance. Une prise de conscience bien tardive pour le chef de l'État qui prédit aux Français des lendemains difficiles. Il est vrai qu'avec près de 3 000 milliards d'euros de dettes, notre pays se trouve à présent au pied du mur.

De longue date, la Majorité municipale n'a jamais cru à l'illusion de l'argent magique. Alors que depuis des années les élus d'opposition – qu'ils soient de gauche ou appartenant à la majorité présidentielle – réclament continuellement que la Ville de Maisons-Alfort dépense toujours plus et emprunte toujours davantage pour investir, nous avons systématiquement opposé notre politique de bonne gestion car, in fine, ce sont inévitablement les contribuables qui finissent par payer.

Depuis toujours, nous croyons à une politique rigoureuse qui consiste à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, baisser notre endettement et investir utilement dans des projets concrets dans tous les quartiers de la commune. Au moment où les taux d'intérêts augmentent fortement et où les factures énergétiques explosent, c'est grâce à notre gestion saine que la Ville de Maisons-Alfort peut tenir dans cette période de crise.

Au-delà de figurer sur le podium des villes bien gérées en matière de dépenses, d'impôts, d'endettement... les Maisonnais ont ainsi la garantie que la Majorité municipale restera toujours vigilante pour gérer avec sérieux et responsabilité l'argent des habitants et qu'elle continuera à investir pour l'avenir de toutes les générations de Maisonnais.

Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

Le chemin de l'école

La rue scolaire consiste à réserver la circulation devant l'école aux piétons et aux cyclistes, de manière temporaire, aux heures d'ouverture et de sortie de l'école.

Elle se crée dans de nombreuses villes et se trouve chaque fois plébiscitée. Elle est en effet propice à la sécurité des enfants, bien sûr au premier rang des priorités. Elle est aussi bénéfique à leur santé, alors que la sédentarité devient une question préoccupante. Elle lutte contre l'encombrement urbain, le bruit, la pollution de l'air aux abords des écoles. Enfin, elle peut réduire les tensions parfois palpables devant les grilles : poussettes à hauteur des pots d'échappements, voitures stationnées sur le trottoir ou en double file, moteur allumé pendant la dépose...

Repenser l'accès aux écoles nécessite aussi de penser la ville à hauteur d'enfant, en limitant la vitesse autorisée, en facilitant la traversée des rues et avenues à proximité, en améliorant la visibilité aux passages piétons et la marche sur les trottoirs.

Un système de signalisation simple de certaines difficultés ou encombrements temporaires, permettant aux services techniques d'intervenir rapidement, peut être mis en place en accompagnement.

Enfin, un environnement plus favorable permettrait de mettre en place des projets de pédibus, c'est-à-dire de déplacements collectifs à pied, permettant aux enfants de se joindre à un groupe lorsque leurs parents n'ont pas la possibilité de les accompagner à l'école.

Alors que la municipalité vient de faire passer en conseil municipal le rapport annuel sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, valorisant par exemple les investissements réalisés aux arrêts de bus, de telles actions iraient dans le bon sens.

« Maisons-Alfort Ensemble »
C. Panassac, B. Bouché, F. Cercey, G. Bétis

Redonnez l'argent aux Maisonnais !

Entre 2017 et 2020, la mairie a perçu **4 millions €** de trop de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). En ne respectant pas la loi qui impose aux collectivités de couvrir uniquement leurs dépenses de collecte des ordures ménagères grâce à cette taxe. La mairie de Maisons-Alfort durant cette période a perçu 21,7 millions de recettes destinées à couvrir les dépenses de collecte des ordures ménagères s'élevant uniquement à 17,7 millions €. L'immense partie de ces dépenses était constituée par le reversement d'une partie de cette taxe vers l'Établissement Paris-Est Marne et Bois en charge de la collecte.

Le Conseil d'État l'a rappelé dans son arrêt du 24 octobre 2018 « la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a pas le caractère d'un prélèvement opéré sur les contribuables en vue de pourvoir à l'ensemble des dépenses budgétaires, mais **exclusivement pour objet de couvrir** les dépenses exposées par la commune pour assurer l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères et non couvertes par des recettes non fiscales ».

Le Conseil d'État a cependant accepté un dépassement de 15 % de la TEOM par rapport aux dépenses ; au-delà il a précisé que cela caractérisait une disproportion manifeste entraînant le dégrèvement de l'intégralité de la TEOM.

Pour Maisons-Alfort, le dépassement s'établit à près de 23 % sur la période !

Pour une majorité qui prône la baisse des impôts, quelle contradiction ! Percevoir des impôts injustifiés quand il s'agit de la gestion municipale on s'en accomode alors que l'on critique dans le même temps les impôts de l'État.

Nous allons engager les démarches nécessaires au remboursement du trop perçu de TEOM représentant en moyenne 120 € par foyer fiscal.

Thomas Maubert
« Maisons-Alfort Passionnement »
t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr



PHARMACIES DE GARDE

9 octobre : Pharmacie Youk Vanessa

99, avenue du Général Leclerc

16 octobre : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

23 octobre : Balteau pharmacie du Marché

76/78, avenue Gambetta

30 octobre : Pharmacie de la Santé

59, avenue du Général Leclerc

1^{er} novembre : Pharmacie BORGNON

62, avenue du Général Leclerc

6 novembre : Pharmacie Chatap

24, Cours des Juilliottes

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. **La prochaine permanence aura lieu le jeudi 20 octobre à partir de 16h. Contact secrétariat : 01 43 96 77 11.**

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 14 octobre de 15h45 à 17h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 15 octobre de 10h à 12h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 16 octobre de 10h à 12h : marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot.

BROCANTES

Dimanche 9 octobre : brocante solidaire

Organisée par le Lions Club

Parking Gambetta – 141 av. Gambetta

> Renseignements au 06 28 75 85 74

HOMMAGE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du docteur Bernard APPEL, dont le cabinet était installé de longue date à Maisons-Alfort, au 7 rue Louise Lesieur. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et sa patientèle.



ÉTAT CIVIL

Juin

Naissances : Lya DUBUET

Juillet

Naissances : Luca COSTA SILVA CAMPOS, Hélio PETIET MERCADANTE, Louise BOIS, Ivy FRANÇOIS, Nour ARROUM, Clémantine AUBRON, Thalie DREUX ROMÉLUS, Logan PROUST, Margaux SCHERRER, Iris MOREIRA, Valentine DUJYCK, Livia COHEN, Rami CHELKIA, Teyana ZIANE, Charline SOISNARD, Hedy KRIMI, Romane JANICOT LORMIER, Yael ATTIAS, Jacqueline BOUSQUET SÉGHAI, Élisabeth SABATTIER, Colin LOPES, Aïden HAMITOUCHÉ.



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 16 octobre de 8h à 12h.

Marché de Charentonneau : samedi 5 novembre de 8h à 12h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire Paris Est Marne&Bois. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaitent s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

désormais, le Territoire Paris Est Marne&Bois est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. Depuis le 1^{er} octobre, deux choix s'offrent à vous : se rendre sur la plateforme Clicrdv – <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> pour choisir en ligne un jour de ramassage ou contacter le 01 48 71 59 13 pour prendre un rendez-vous avec un conseiller. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

La déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés est définitivement fermée depuis le 30 août 2022, tandis qu'un nouveau site a ouvert ses portes à Bonneuil-sur-Marne.

CABINET MEDICAL

Mme Angélique Revenaz, praticienne en sophrologie et hypnothérapie (hypnose, tabac, gestion du poids) s'est installée au sein du cabinet médical pluridisciplinaire situé au 261 avenue du Général Leclerc (Bât. B) dans le quartier de Charentonneau. Celui-ci regroupait déjà une naturopathe et deux ostéopathes. La Ville de Maisons-Alfort lui souhaite la bienvenue.

> ange.revenaz@gmail.com – 06 09 17 35 94 – RDV sur Doctolib.angeliquerevenazsophrologue.fr

août

Naissances : Mohammed TADJEDDINE, Elouane AZIMA, Mathias MARIYATHAS, Mazal YOUNA, Ellie SOUFFRIR, Eva KEBBACHE, Mayssane BENCHERIF, Léo SULPICE, Alicia LOFICIAL, Siham JAMAL REY, Meir ELFASSY, Mathieu CHANDRAMOHAN, Gaspard VIGEANT, Charlie CITERNE, Victorya EYOUM, Olga de KHOVRINE.

Mariages : BUNNELL Alistair et OTRYSHKO Krystyna, DANTHONY Grégory et SANGARÉ Aminata, DENEAU Tony et LAMBINET Katia, DOUFANI Bilal et ARIBI Nour, PEYRIGUE Mathilde et SAHLY Farid, SDIRI Saïf et VERDIN Anaïs, SIDKI Soukaïna et SAGOT Aurélien, TAYORO Elodie et DIALLO Mamadou.

Décès : LAMBILLON Jean, MARTIN Amparo épouse MARCOU, SCHOELCHERY Alex, RENONCET Jacqueline épouse MAUVIEUX.

cinéma

necc

Festival de cinéma

www.theatredemaisons-alfort.org

LES GRANDS

NATURE & AVENTURES HUMAINES

ESPACES

DU 10 AU 13 NOVEMBRE 2022

■ NOUVEL
■ ESPACE
■ CULTUREL
■ CHARENTONNEAU

107 avenue Gambetta
MAISONS ALFORT
Tél. : 01 58 73 43 03

LES THÉÂTRES DE
MAISONS-ALFORT

DEBUSSY

NECC

JEU
10

18h30

DANS LES FÔRETS DE SIBÉRIE

RÉAL. SAFY NEBBOU (2016)

21h

TRACKS

RÉAL. JOHN CURRAN (2013)

VEN
11

16h30

INTO THE WILD

RÉAL. SEAN PENN (2008)

19h45

JEREMIAH JOHNSON

RÉAL. SYDNEY POLLACK (1972)

SAM
12

16h

LA TORTUE ROUGE

RÉAL. MICHAEL DUDOK DE WIT (2016)

18h

SEULE LA TERRE EST ÉTERNELLE

RÉAL. FRANÇOIS BUSNEL ET ADRIEN SOLAND (2022)

20h30

UN MONDE PLUS GRAND

RÉAL. FABIENNE BERTHAUD (2019)

DIM
13

16h

OCÉANS

RÉAL. JACQUES PERRIN (2010)

18h

PROXIMA

RÉAL. ALICE WINOCOUR (2019)



Tracks

TARIF PLEIN : 5 € | TARIF RÉDUIT : 4 € | MOINS DE 14 ANS : 3 € | PASS CINÉNECC (LES 9 FILMS) : 24 €